



**HAL**  
open science

**Le périurbain à Toulouse, Montauban, Lyon et Epinal :  
caractéristiques socio-économiques et  
autonomie-dépendance des bassins de vie : espaces sous  
influence urbaine**

Philippe Julien

► **To cite this version:**

Philippe Julien. Le périurbain à Toulouse, Montauban, Lyon et Epinal : caractéristiques socio-économiques et autonomie-dépendance des bassins de vie : espaces sous influence urbaine. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2008, 58 p., tableaux, cartes, bibliographie. hal-02162455

**HAL Id: hal-02162455**

**<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02162455>**

Submitted on 21 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le périurbain à Toulouse, Montauban, Lyon et Épinal

**Caractéristiques socioéconomiques  
et autonomie-dépendance des bassins de vie**

*Espaces sous influence urbaine*



# **Le périurbain à Toulouse, Montauban, Lyon et Epinal**

**Caractéristiques socioéconomiques**

**et autonomie-dépendance des bassins de vie**

*Espaces sous influence urbaine*

**Certu**

centre d'études sur les réseaux,  
les transports, l'urbanisme  
et les constructions publiques  
9, rue Juliette Récamier  
69456 Lyon Cedex 06  
téléphone: 04 72 74 58 00  
télécopie: 04 72 74 59 00  
[www.certu.fr](http://www.certu.fr)

## Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

**Dossiers :** Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Ils pourront y trouver des repères qui les aideront dans leur démarche. Mais le contenu présenté ne doit pas être considéré comme une recommandation à appliquer sans discernement, et des solutions différentes pourront être adoptées selon les circonstances.

**Références:** Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel doit savoir. Le Certu a suivi une démarche de validation du contenu et atteste que celui-ci reflète l'état de l'art. Il recommande au professionnel de ne pas s'écarter des solutions préconisées dans le document sans avoir pris l'avis d'experts reconnus.

**Débats :** Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur : <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

N° Production : 13011

N°Produit : 30d

<b>Organisme commanditaire :</b> CERTU		
<b>Titre :</b> Le périurbain à Toulouse, Montauban, Lyon et Epinal		
<b>Sous-titre :</b> Caractéristiques socio-économiques et autonomie-dépendance des bassins de vie - Espaces sous influence urbaine	<b>Date d'achèvement :</b> Mai 2008	<b>Langue :</b> Français
<b>Organisme auteur :</b> IDC, Ingénierie Territoriale 343, Bd Romain Rolland 13009 Marseille	<b>Rédacteur :</b> Philippe Julien, IDC/IT	<b>Relecteurs assurance qualité :</b> Monique Gadais & Gilles Quéré – Certu (URB)
<p><b>Résumé :</b></p> <p>Afin de mettre en évidence des pôles secondaires dans quatre aires d'étude sous influence urbaine, Lyon, Toulouse, Montauban et Épinal, on utilise un zonage adapté à cette problématique : le bassin de vie, plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois à l'emploi et aux services.</p> <p>Les aires d'études regroupent tous les bassins de vie dont le pôle est situé dans le périmètre de l'aire d'influence des villes. Cette aire est définie sur le principe de l'aire urbaine en abaissant le seuil d'attraction par l'emploi de 40 % à 25 %.</p> <p>Outre son caractère <i>quasi monographique</i>, cette étude fait ressortir des points de rapprochement entre les quatre aires d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les taux d'emploi des pôles, naturellement plus élevés qu'en périphérie, croissent à la fois au cours du temps et lorsque la taille du pôle diminue.</li> <li>- Les taux de stabilité des actifs sont élevés dans les pôles, et cela d'autant plus que le pôle est de grande taille ; mais ils ont diminué entre 1982 et 1999.</li> <li>- Les actifs se dirigeant vers le pôle sont plus qualifiés que ceux qui ont travaillé sur place.</li> </ul> <p>Toutefois, un certain nombre d'oppositions apparaissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pôles secondaires sont nombreux à Lyon, quasi inexistantes à Toulouse, Montauban et Épinal.</li> <li>- Au sein d'une même aire, les bassins de vie ne se comportent pas tous de la même façon vis-à-vis du noyau urbain, à la fois dans leur dépendance/autonomie à son égard, mais également à travers les caractéristiques des actifs qui vont y travailler.</li> </ul>		
<b>Thème et sous thème :</b> Aménagement et urbanisme > Connaissance des territoires		
<p><b>Ouvrages sur le même thème :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Le périurbain – Quelle connaissance, quelles approches ? Synthèse bibliographique » (ESIU1)</li> <li>- « Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain » (ESIU3)</li> <li>- « Identification et dynamiques des espaces périurbains » (ESIU2)</li> </ul>		
<p><b>Remarques complémentaires :</b></p> <p>Ce rapport d'études a été produit avec la participation financière de la DGUHC et de la DRAST. Il est réalisé dans le cadre du groupe multipartenarial Etudes sur les espaces sous influence urbaine (ESIU) qui associe MEDAD, CNRS et professionnels de l'analyse des territoires.</p>		
<b>Mots clés :</b> aire urbaine, aménagement du territoire, attractivité, bassin de vie, étalement urbain, fonctions urbaines, gouvernance, observation urbaine, périurbain, pôle urbain, zonage	<b>Diffusion :</b> Libre	<b>Web :</b> www.observation-urbaine.certu. equipement.gouv.fr Critère de recherche : ESIU
<b>Nombre de pages :</b> 54	<b>Tirage :</b> 50 exemplaires	<b>Bibliographie :</b> oui



# Sommaire

## PREMIERE PARTIE

### **Analyse démographique et économique fondée sur une approche par bassins de vie** 7

#### **1. Contexte de l'étude** 7

#### **2. Quelques données « géographiques » sur les quatre aires d'étude** 8

#### **3. La population et l'emploi en 1999 dans les bassins de vie des quatre aires d'étude** 9

#### **4. Profil démographique 1962-1999 des bassins de vie des quatre aires d'étude** 16

#### **5. Typologie démographique 1990-1999 des bassins de vie des quatre aires d'étude** 20

#### **6. L'orientation économique des bassins de vie périurbains** 24

#### **Conclusion** 28

## DEUXIEME PARTIE

### **Analyse de l'autonomie-dépendance des bassins de vie périurbains à travers les déplacements domicile-travail** 29

#### **Introduction** 29

#### **1. Les territoires périurbains et les données de cadrage** 30

#### **2. Méthode et caractéristiques générales** 30

#### **3. L'aire lyonnaise** 33

#### **4. Les aires de Toulouse et Montauban** 41

#### **5. L'aire d'Épinal** 46

#### **Conclusion** 48

## **ANNEXES** 49

### **Bibliographie** 54





## **PREMIERE PARTIE**

# **Analyse démographique et économique fondée sur une approche par bassins de vie**

## **1. Contexte de l'étude**

En amont de cette étude, un cadre spatial adapté pour l'analyse des territoires périurbains a été construit. Ce cadre territorial, présenté en annexe, est rappelé ci-dessous.

Le périmètre extérieur d'étude proposé consiste, pour chaque aire d'étude<sup>1</sup>, en la réunion des bassins de vie dont le pôle est intérieur au périmètre d'une aire d'attraction<sup>2</sup> d'un pôle urbain, attraction définie à partir du critère emploi.

Cette aire est construite sur le principe de l'aire urbaine mais avec un taux d'attraction de 25 % au lieu de 40 %. Les aires d'attraction à 25 % peuvent donc inclure un ou plusieurs pôles urbains dans la mesure où un pôle urbain peut être attiré entre 25 et 40 % par un autre. Par commodité on désignera par pôle urbain le pôle urbain majeur de l'aire d'attraction à 25 %. Cette aire présente l'avantage d'être construite sur le principe de l'aire urbaine et de vraisemblablement correspondre grosso modo à l'aire urbaine qui serait définie à la fin de la première décennie du 21ème siècle (avec le taux de 40 %) : ceci se fonde sur une prospective, basée sur la poursuite de tendances antérieures que rien n'infirme.

Avant de proposer ultérieurement une analyse de l'autonomie/dépendance des bassins périurbains, on s'attache dans la présente étude à fournir quelques données de cadrage sur les plans démographique et économique en prenant l'exemple de 4 aires d'études.

Cette étude succincte, réalisée dans un cadre temporel resserré, se fonde en grande partie sur des résultats obtenus par le groupe de travail piloté par l'Insee qui a établi en 2003 un rapport sur la structuration de l'espace rural commandé par la Datar (C'est ce même rapport qui présente la nomenclature territoriale des bassins de vie). Ces résultats n'ont pas été jusqu'à présent analysés localement, si ce n'est au niveau régional par quelques directions régionales de l'Insee ou par l'Inra, mais jamais dans le but d'étudier le périurbain.

---

<sup>1</sup> 19 aires d'études ont été retenues par le Certu

<sup>2</sup> On a parfois désigné cette aire par « aire d'influence » mais il nous semble désormais préférable de lui attribuer l'expression « aire d'attraction ».

## 2. Quelques données « géographiques » sur les quatre aires d'étude

Les quatre aires d'études ont été choisies conjointement par le CERTU et par le rédacteur de cette présentation. Il s'agit de Toulouse, Montauban, Lyon et Epinal. Elles ne reflètent naturellement pas à elles seules la diversité des villes françaises mais sont suffisamment différentes l'une de l'autre pour présenter un intérêt d'analyse comparative.

\* Toulouse et Montauban, deux villes du sud/sud-ouest de la France, présentent la particularité d'être au cœur de deux aires urbaines proches. On pourrait même se demander, vu la taille très différente de ces deux villes, si Montauban n'est pas située dans le périurbain de Toulouse. Il apparaît intéressant de les étudier (et donc les cartographier) simultanément, tout en mentionnant leurs spécificités.

Toulouse est le chef-lieu du département de la Haute-Garonne et de la région Midi-Pyrénées, situé sur la Garonne et le canal du Midi. La commune de Toulouse est la quatrième de France par sa population (390 050 habitants en 1999). Toulouse est un des grands pôles universitaire, commercial et industriel du sud de la France. L'agglomération toulousaine, la sixième de France (761 090 habitants en 1999), concentre le quart de la population de la région Midi-Pyrénées, dont elle polarise l'essentiel de la croissance démographique et économique. Le bassin de vie de Toulouse compte 817 050 habitants.

Montauban, chef-lieu du département du Tarn-et-Garonne, en Région Midi-Pyrénées, est située sur le Tarn. La commune compte 51 855 habitants en 1999, l'agglomération 56 734, le bassin de vie 77 990.

Montauban, carrefour routier et ferroviaire, est un marché agricole pour les fruits et légumes, mais possède quelques industries diversifiées. C'est également un centre tertiaire, administratif et commercial.

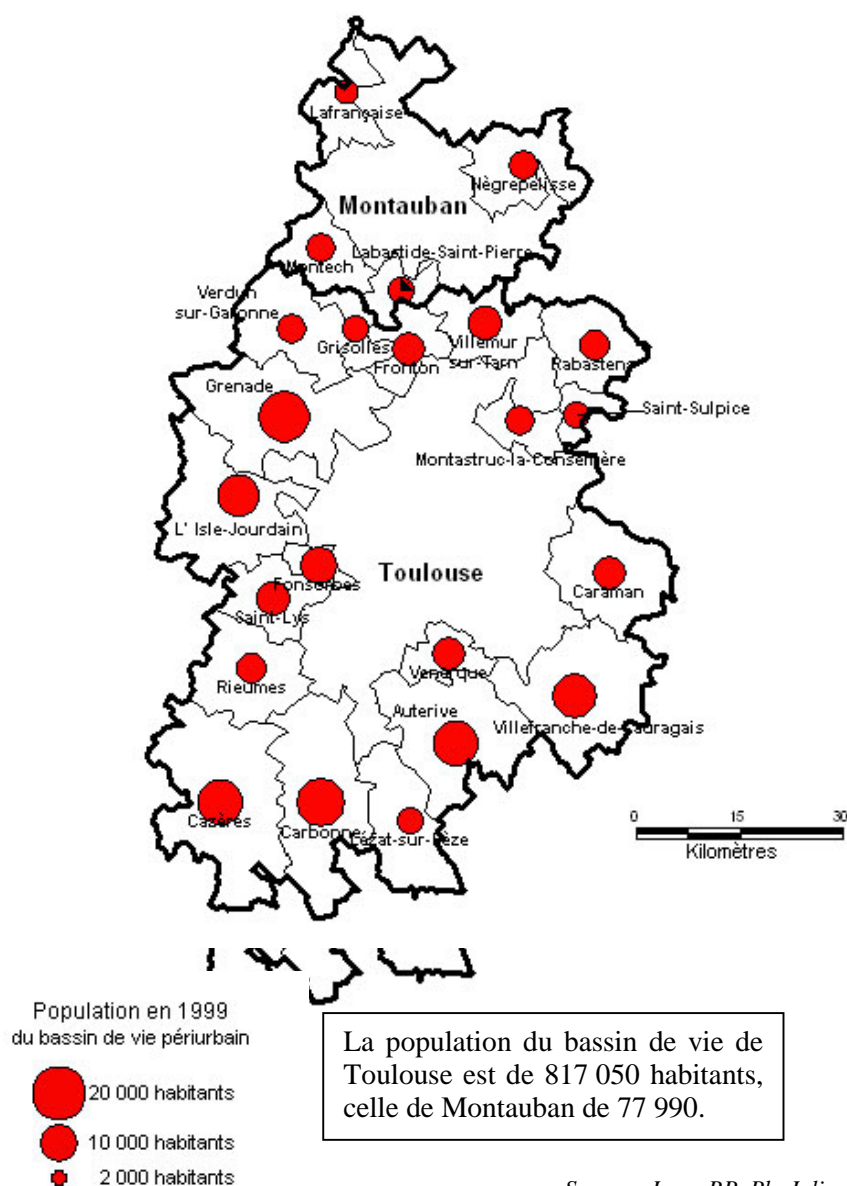
\* Lyon, ville du centre-est de la France, chef-lieu du département du Rhône et de la région Rhône-Alpes, est située au confluent du Rhône et de la Saône. C'est la troisième ville de France (445 452 habitants en 1999) et la troisième agglomération du pays (1 348 832 habitants en 1999), en fait quasiment ex-aequo avec la deuxième, Marseille - Aix en Provence. Son bassin de vie compte 1 399 766 habitants. Deuxième métropole économique après Paris, la ville bénéficie d'une situation géographique privilégiée, entre le Nord et la Méditerranée, proche de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie.

\* Épinal, ville de l'est de la France, chef-lieu du département des Vosges, en Lorraine, est située sur la Moselle, au pied oriental du massif vosgien. Epinal a subi le déclin de l'industrie textile sur laquelle reposait son développement industriel mais reste un petit centre industriel diversifié. La commune compte 35 794 habitants en 1999, l'agglomération 62 504, le bassin de vie 83 147.

### 3. La population et l'emploi en 1999 dans les bassins de vie des quatre aires d'étude

Les cartes suivantes représentent respectivement la population (sans doubles comptes) et l'emploi en 1999 dans chacun des bassins de vie des quatre aires d'études.

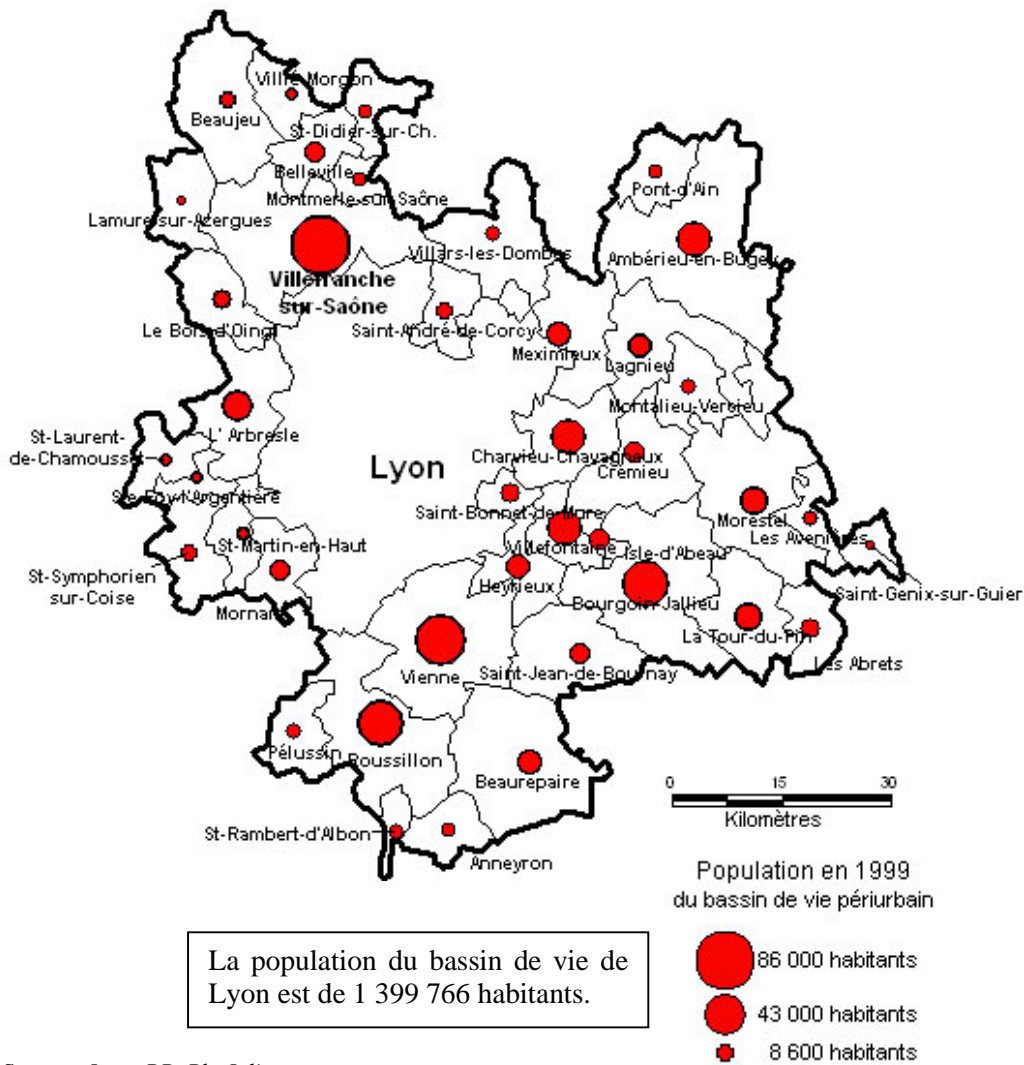
#### Population des bassins de vie des aires de Toulouse et Montauban



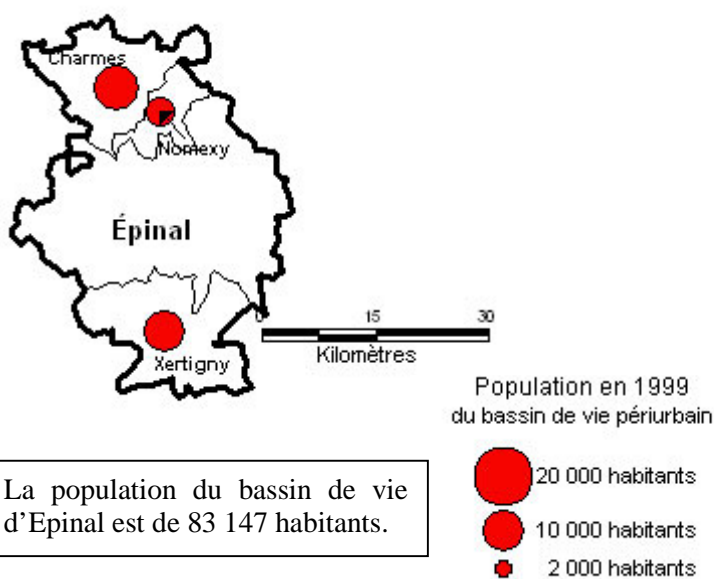
*Note technique : A des fins de comparaison, l'échelle kilométrique est identique pour les quatre aires. La taille des ronds représentant respectivement population et emplois sont identiques pour les aires de Toulouse et Montauban - de façon triviale puisque ces deux aires sont représentées simultanément - et pour celle d'Épinal.*

*En revanche, l'aire de Lyon possédant des bassins de vie plus peuplés et comptant sensiblement plus d'emplois que ceux des autres aires, les pastilles y sont fortement réduites pour un même niveau de la variable (réduit 4,3 fois pour la population et 6,8 fois pour l'emploi).*

Population des bassins de vie des aires de Lyon et Epinal

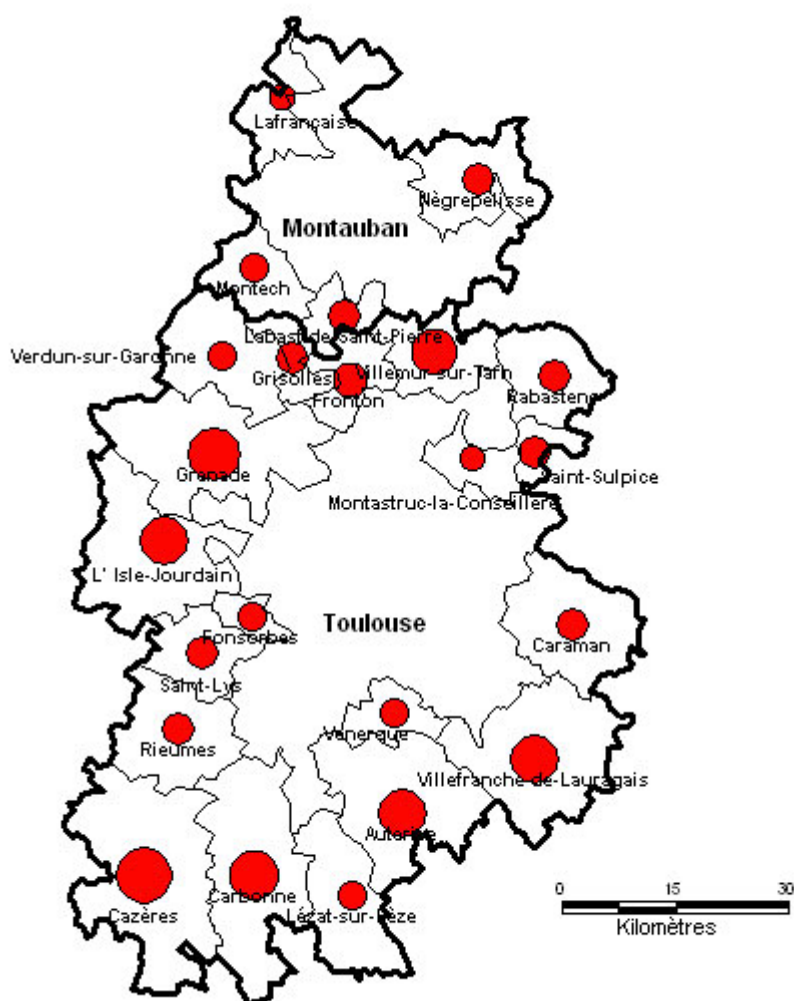


Source : Insee RP, Ph. Julien



Source : Insee RP, Ph. Julien

**L'emploi total dans les bassins de vie des aires de Toulouse et Montauban**



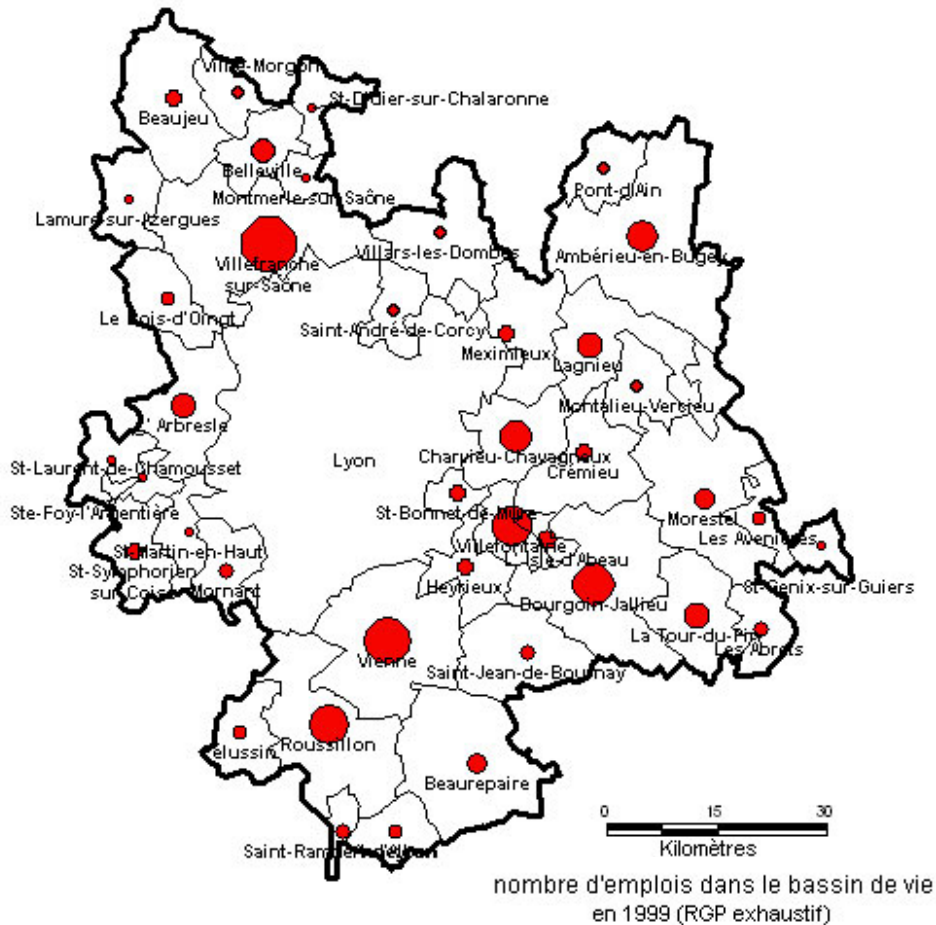
nombre d'emplois dans le bassin de vie en 1999 (RGP exhaustif)



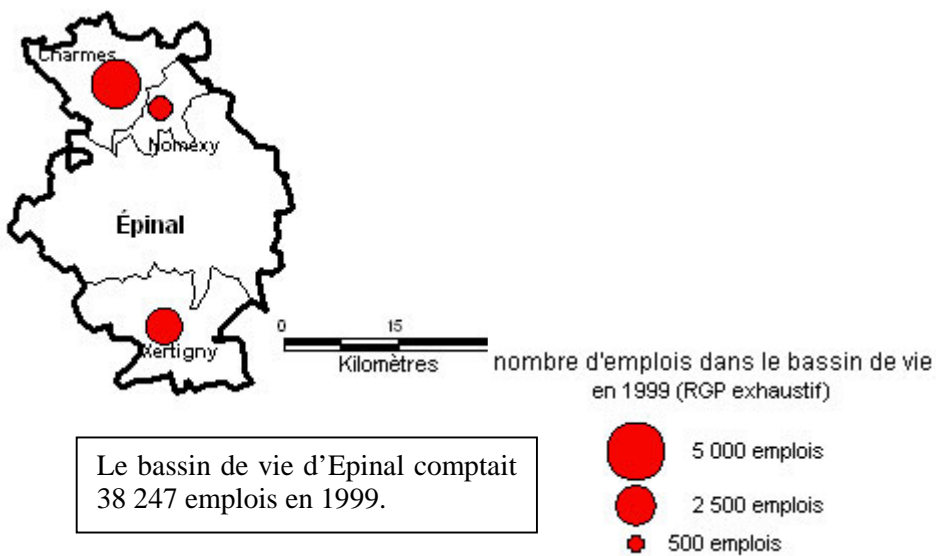
Le bassin de vie de Toulouse comptait 369 154 emplois en 1999, celui de Montauban 34 103.

Source : Insee RP, Ph. Julien

L'emploi total dans les bassins de vie des aires de Lyon et Epinal



Le bassin de vie de Lyon comptait 637 899 emplois en 1999.



Le bassin de vie d'Epinal comptait 38 247 emplois en 1999.

Source : Insee RP, Ph. Julien

Les tableaux qui suivent fournissent, pour chacun des bassins de vie la population, l'emploi et la densité mais également le rapport des emplois aux actifs occupés, le « taux d'emploi ». Un taux égal à 1 signifie que le bassin compte autant d'emplois que d'actifs occupés.

Lorsque le taux est élevé (disons supérieur à 0,85<sup>3</sup>) cela signifie que le bassin de vie – en fait surtout le pôle du bassin de vie, à défaut de constituer un véritable pôle d'emploi, possède une offre d'emplois qui pourrait permettre à sa population d'y travailler. Cette possibilité reste théorique car, pour de multiples raisons, des échanges d'actifs se font avec d'autres bassins de vie de l'aire, ce que traduit naturellement le fait que le bassin fait partie de l'aire à 25% du pôle principal.

### Aire de Toulouse : 20 bassins de vie dont 19 périurbains

Nom du bassin de vie	Population 1999	Emplois 1999	Taux d'emploi Emplois/actifs	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
Toulouse	817 050	369 154	1,11	564
Grenade	18 440	4 104	0,52	55
Carbonne	16 192	3 917	0,64	51
Auterive	15 617	3 480	0,57	54
Cazères	14 587	4 438	0,83	37
Villefranche-de-Lauragais	13 805	3 359	0,60	45
Isle-Jourdain	12 490	3 390	0,65	43
Fonsorbes	9 829	1 302	0,29	251
Saint-Lys	9 218	1 641	0,44	79
Villemur-sur-Tarn	9 111	3 221	0,92	68
Venerque	8 416	1 379	0,37	115
Fronton	8 243	1 908	0,56	93
Caraman	8 167	1 696	0,50	37
Rabastens	7 204	1 645	0,62	51
Rieumes	7 033	1 595	0,57	37
Verdun-sur-Garonne	6 642	1 360	0,55	35
Montastruc-la-Conseillère	6 343	1 101	0,40	87
Grisolles	6 216	1 560	0,63	105
Saint-Sulpice	5 743	1 615	0,73	124
Lézat-sur-Lèze	5 370	1 500	0,83	29
<b>Aire de Toulouse</b>	<b>1 005 716</b>	<b>413 365</b>		

Source : Insee RP

<sup>3</sup> Dans l'absolu il faudrait que le taux dépasse 1 pour qu'on puisse parler de « pôle », mais il faut considérer qu'il s'agit là du taux du bassin de vie et non du seul pôle. De plus le fait de se trouver dans un environnement de dépendance par rapport à un pôle important conduit à une moins grande « exigence » sur la valeur du seuil.



**Aire de Montauban : 5 bassins de vie dont 4 périurbains**

Nom du bassin de vie	Population 1999	Emplois 1999	Taux d'emploi Emplois/actifs	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
Montauban	77 990	34 103	1,12	125
Montech	6 481	1 444	0,61	58
Nègrepelisse	6 382	1 634	0,69	38
Labastide Saint-Pierre	6 037	1 653	0,67	92
Lafrançaise	4 787	1 250	0,73	44
<b>Aire de Montauban</b>	<b>101 677</b>	<b>40 084</b>		

Source : Insee RP

Les aires d'Épinal et de Montauban sont de taille comparable (autour de 100 000 habitants et 40 000 emplois). Leur bassin de vie central a également certaines caractéristiques très proches (population, nombre d'emplois et même densité !)

L'aire de Toulouse est deux fois moins peuplée que celle de Lyon et le rapport emploi/population y est également plus faible. Les superficies n'étant pas dans le même rapport, la densité dans l'aire de Toulouse (comme d'ailleurs dans le bassin de vie central) est sensiblement inférieure à celle de Lyon. C'est une des raisons qui fait que, malgré le dynamisme toulousain des deux dernières décennies, ces deux villes ne « jouent pas dans la même catégorie », ce que traduisent les nombreux classements de villes européennes.

Les taux d'emploi des bassins de vie centraux sont très voisins pour les quatre aires d'étude : entre 1,11 et 1,15. C'est la présence ou l'absence de pôles secondaires qui les distingue selon cette approche.

Montauban n'en possède aucun, en raison sans doute de la proximité de la métropole régionale. Épinal en compte un seul (Charmes), ainsi que Toulouse (Villemur-sur-Tarn).

À Lyon, la situation est toute autre : 15 des 40 bassins périurbains ont un taux d'emploi supérieur à 0,85. Six ont même un taux supérieur à 1 : ils comptent alors plus d'emplois sur leur territoire que d'actifs occupés ; dit autrement les sorties d'actifs vers un autre bassin de vie sont inférieures aux entrées. Ce sont les bassins de vie de Villefontaine, Lagnieu – qui ont même un taux d'emploi supérieur à celui de Lyon – Belleville, Saint-Rambert d'Albon, Saint Genix sur Guiers et Beaujeu.

A contrario, un taux d'emploi très faible dans un bassin de vie indique une forte dépendance vis-à-vis de la ville centre de l'aire, ou plus généralement du bassin de vie de cette dernière. Alors que pour les aires d'Épinal et Montauban aucun bassin de vie périurbain n'affiche un taux d'emploi inférieur à 0,5 et que l'aire de Lyon n'en compte que deux (sur 40 bassins périurbains), celle de Toulouse en possède quatre, soit plus d'un bassin périurbain sur cinq.

En résumé selon les critères de nombre de bassins périurbains, de population, de nombre d'emplois, de densité et de taux d'emploi les bassins d'Épinal et de Montauban sont très proches, tandis que ceux de Toulouse et de Lyon diffèrent largement l'un de l'autre.

**Aire de Lyon : 41 bassins de vie dont 40 périurbains**

Nom du bassin de vie	Population	Emplois	Taux d'emploi	Densité
	1999	1999	Emplois/actifs	(hab./km <sup>2</sup> )
Lyon	1 39 9766	637 899	1,12	1054
Villefranche-sur-Saône	85 958	33 049	0,93	238
Vienne	65 249	23 192	0,87	208
Bourgoin-Jallieu	54 851	19 830	0,84	169
Roussillon	53 180	17 074	0,83	189
Charvieu-Chavagneux	34 366	12 015	0,84	250
Ambérieu-en-Bugey	34 212	11 162	0,81	84
Villefontaine	33 165	18 145	1,31	496
Arbresle	26 416	7 624	0,65	156
Morestel	21 336	5 838	0,68	79
Tour-du-Pin	21 310	7 821	0,90	139
Beaurepaire	17 298	4 791	0,71	59
Meximieux	17 069	3 698	0,50	107
Heyrieux	15 672	3 823	0,54	169
Lagnieu	15 143	8 049	1,27	86
Crémieu	14 115	3 462	0,57	82
Isle-d'Abeau	13 748	4 468	0,76	631
Belleville	13 271	6 105	1,09	156
Mornant	13 087	3 206	0,55	149
Saint-Jean-de-Bournay	12 802	2 864	0,52	74
Saint-Laurent-de-Mure	10 291	3 695	0,80	295
Abrets	9 951	3 021	0,75	135
Le Bois-d'Oingt	9 272	2 553	0,63	87
Saint-Symphorien-sur-Coise	8 591	3 409	0,92	81
Saint-André-de-Corcy	8 374	1 867	0,48	111
Beaujeu	8 078	3 349	1,00	38
Saint-Rambert-d'Albon	7 389	2 952	1,07	238
Montalieu-Vercieu	7 327	2 145	0,71	51
Pélussin	7 072	2 233	0,78	78
Villars-les-Dombes	6 874	1 828	0,60	38
Avenières	6 605	2 654	0,99	107
Pont-d'Ain	6 112	1 710	0,65	70
Montmerle-sur-Saône	6 054	1 162	0,44	163
Anneyron	5 974	2 382	0,96	81
Thoissey	5 557	1 496	0,67	77
Saint-Martin-en-Haut	5 236	1 427	0,62	77
Saint-Laurent-de-Chamousset	4 506	1 634	0,85	61
Villié-Morgon	4 314	1 714	0,89	63
Sainte-Foy-l'Argentière	4 055	1 560	0,90	106
Lamure-sur-Azergues	3 716	1 273	0,92	38
Saint-Genix-sur-Guiers	2 930	1 116	1,00	66
<b>Aire de Lyon</b>	<b>2 100 292</b>	<b>879 295</b>		

Source : Insee RP

**Aire d'Épinal : 4 bassins de vie dont 3 périurbains**

Nom du bassin de vie	Population 1999	Emplois 1999	Taux d'emploi Emplois/actifs	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
Épinal	83 147	38 247	1,15	139
Charmes	12 344	3 723	0,86	63
Xertigny	9 500	2 295	0,59	38
Nomexy	5 186	1 000	0,54	75
<b>Aire d'Épinal</b>	<b>110 177</b>	<b>45 265</b>		

Source : Insee RP

**4. Profil démographique 1962-1999 des bassins de vie des quatre aires d'étude**

La méthodologie employée ici est celle du rapport de l'INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la DATAR - Juillet 2003 sur la structuration de l'espace rural.

Le dynamisme démographique est, dans les pays industrialisés, un assez bon indicateur de la vitalité d'un territoire. Les cinq périodes intercensitaires permettent d'établir des « profils de dynamique démographique » des bassins de vie qui livrent plus d'information que ne le feraient les chiffres classiques d'évolution sur moyenne période comme un taux d'évolution de population entre 1962 et 1999.

Les deux premières périodes intercensitaires ont été regroupées pour deux raisons :

- Les évolutions individuelles des bassins entre 1962 et 1968 puis entre 1968 et 1975 se ressemblent beaucoup, contrairement à la période suivante, connue pour être celle de la « périurbanisation ».
- Se fonder sur quatre périodes au lieu de cinq ramène le nombre de profils possibles de 243 (= 3<sup>5</sup>) à 81 (= 3<sup>4</sup>). La perte en finesse d'informations est largement compensée par la simplification et la robustesse de l'analyse.

**Taux de variation annuel sur les 4 périodes intercensitaires retenues**

	Taux de variation annuel (%)	
	1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes	France métropolitaine
1990-1999	+ 0.37	+ 0.37
1982-1990	+ 0.45	+ 0.51
1975-1982	+ 0.54	+ 0.46
1962-1975	+ 0.22	+ 0.97

Source : Insee RP

Pour chaque période, 1962-1975, 1975-1982, 1982-1990 et 1990-1999, trois classes de variation démographique, très simples, ont été calculées :

- « - » : lorsqu'il y a une baisse de population.
- « = » : le taux annuel de variation compris entre 0 et la moyenne sur 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes
- « + » : le taux annuel de variation est supérieur à cette moyenne.

Ceci permet d'établir 3<sup>4</sup>= 81 profils de dynamique démographique pour les bassins de vie périurbains des 4 aires d'étude.

Par exemple, le profil « ++=- », caractérisant 12 bassins, signifie que pour ces bassins :

- De 1962 à 1975 et de 1975 à 1982, la croissance démographique a été supérieure à celle des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes.
- De 1982 à 1990, tout en étant positif, le rythme de croissance a été inférieur à celui des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes
- De 1990 à 1999, la population a diminué.

Le regroupement des 80 profils existants (sur 81 possibles) en six classes a été effectué en considérant la tendance, et lorsque cela a été nécessaire, en donnant plus de poids aux dernières périodes (voir annexe).

Les six classes, pour lesquelles on désigne un profil type, ont été désignées ainsi (le nombre de bassins figurant dans le tableau correspond aux 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes de la France métropolitaine) :

Classe	Profil type	Dénomination	Nombre de bassins
1	++++	Dynamique assez forte et régulière	642
2	==== ou -++=	Dynamique irrégulière ou modérée	146
3	--++	Croissance plus ou moins récente	189
4	----	Déclin confirmé	618
5	+++-	Déclin récent	60
9	==+-	Dynamique incertaine	90

**Sur les cartes**, les dynamiques du bassin central et des autres bassins de vie des « grandes agglomérations », celles de plus de 30 000 habitants (Villefranche sur Saône, Vienne, Roussillon ...) ne sont pas représentées, puisqu'ils ne rentrent pas dans la typologie des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes. On les a recalculé pour cette étude :

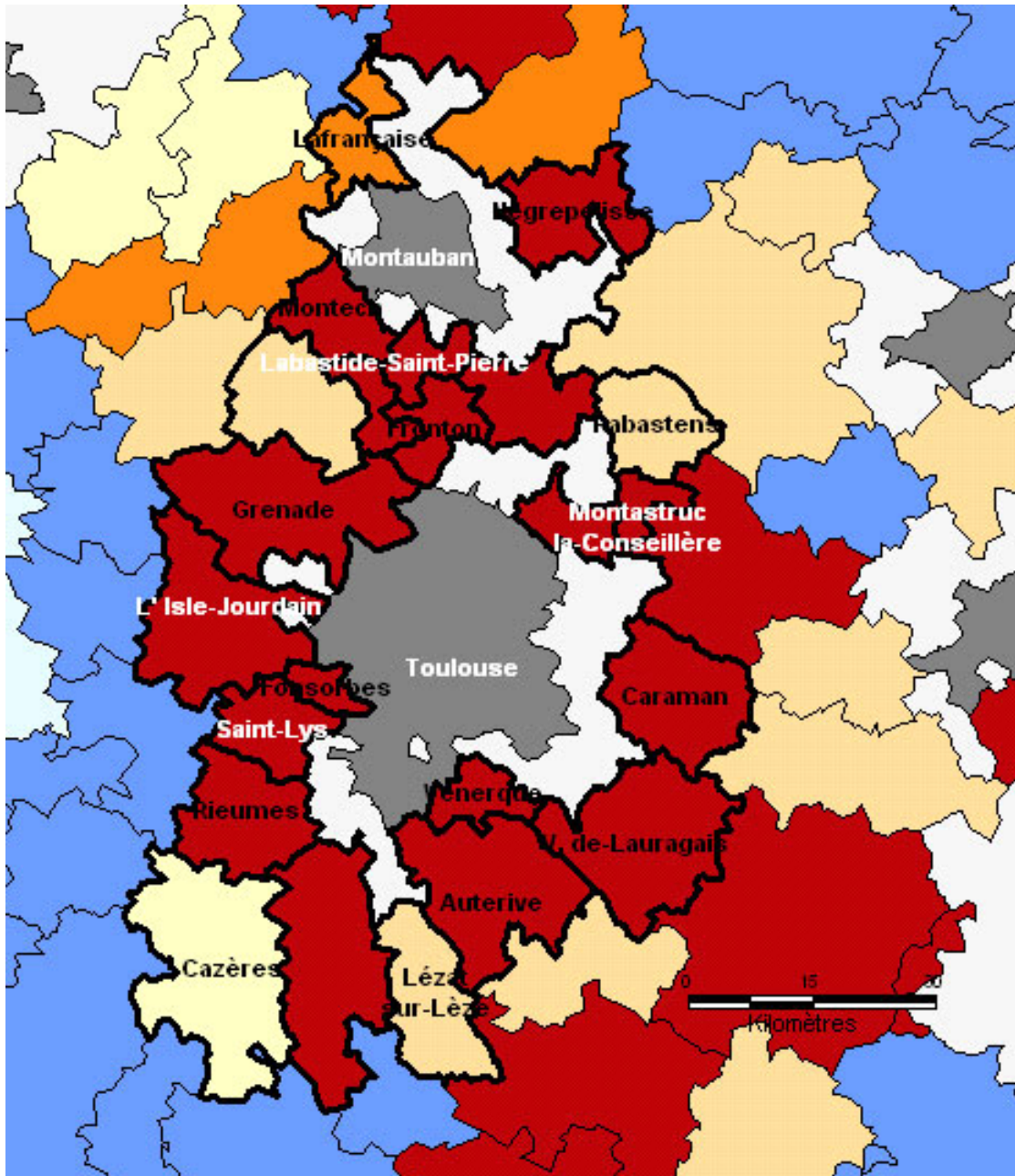
Bourgoin-Jallieu	++++
Roussillon	++++
Vienne	++++
Villefontaine	++++
Lyon	+===
Villefranche-sur-Saône	++++
Toulouse	--++
Montauban	++++
Epinal	+===

Les bassins de vie **périurbains** de Toulouse-Montauban et Lyon connaissent très majoritairement la même dynamique assez forte et régulière.

A Epinal la dynamique, totalement opposée aux précédentes, est qualifiée de « déclin confirmé » pour les trois bassins de vie périurbains.

Il importe de remarquer à ce stade que, dans une aire donnée, si les bassins de vie périurbains peuvent différer quant à leur autonomie du point de vue de l'emploi (ou du moins le fait d'être ou non un pôle d'emploi), ils se ressemblent du point de vue de l'évolution démographique sur moyenne période.

**Profil démographique 1962-1999 des aires de Toulouse et Montauban**

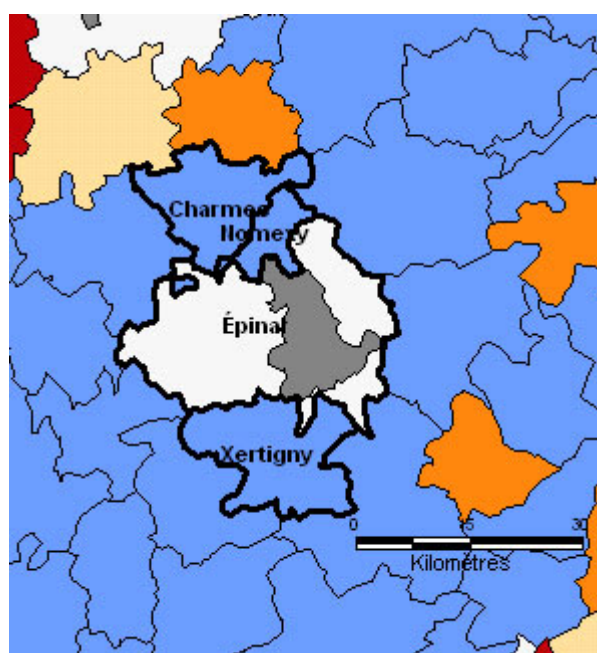
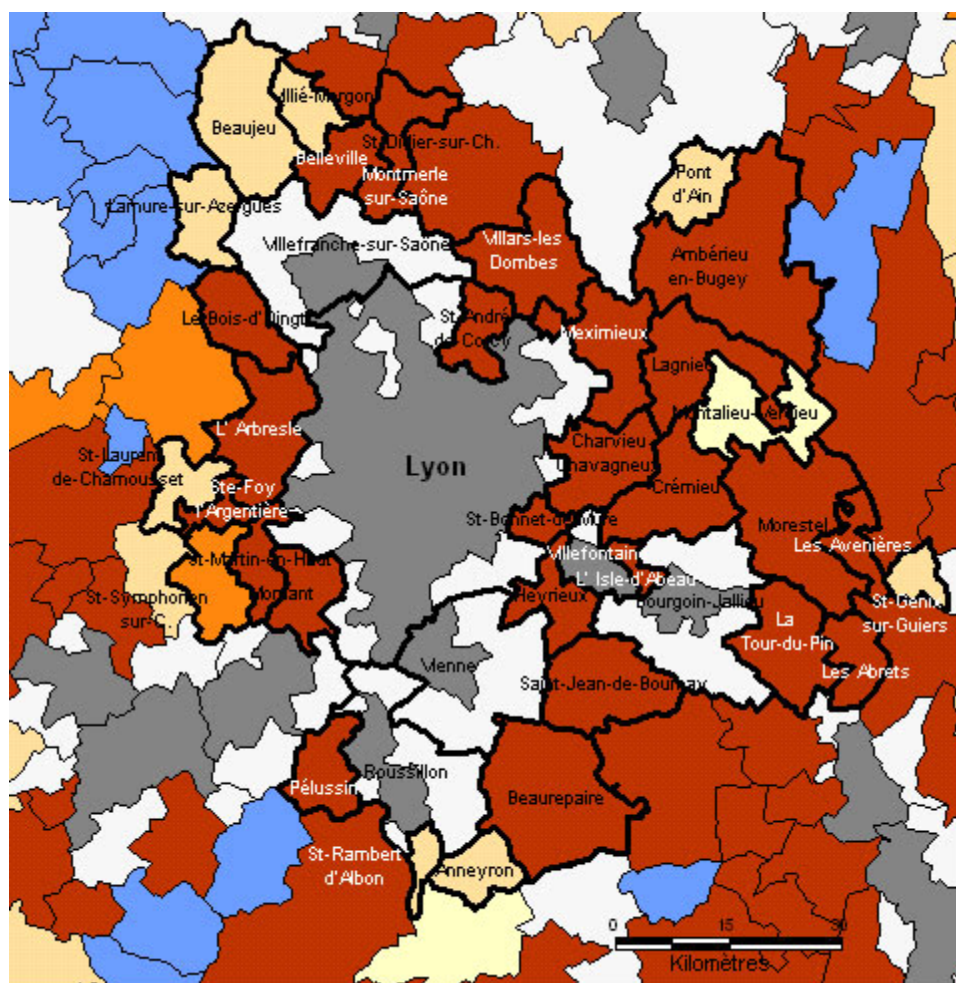


**Profil de dynamique démographique**

■ Dynamique assez forte et régulière	(642)
■ Dynamique irrégulière ou modérée	(146)
■ Croissance plus ou moins récente	(189)
■ Déclin confirmé	(618)
■ Déclin récent	(60)
■ Incertain	(90)

*Extraits du rapport de l'Insee à la Datar (voir page 16)*

**Profil démographique 1962-1999 des aires de Lyon et Epinal**



**Profil de dynamique démographique**

<span style="color: red;">■</span>	Dynamique assez forte et régulière	(642)
<span style="color: orange;">■</span>	Dynamique irrégulière ou modérée	(146)
<span style="color: yellow;">■</span>	Croissance plus ou moins récente	(189)
<span style="color: blue;">■</span>	Déclin confirmé	(618)
<span style="color: lightblue;">■</span>	Déclin récent	(60)
<span style="color: lightyellow;">■</span>	Incertain	(90)

*Extraits du rapport de l'Insee à la Datar (voir page 16)*

## 5. Typologie démographique 1990-1999 des bassins de vie des quatre aires d'étude

Pour les mêmes bassins de vie périurbains (ceux des bourgs et petites villes) on affine l'analyse, pour la dernière période intercensitaire 1990-1999, en les classant en fonction des soldes naturel (naissances moins décès) et migratoire.

On rappelle infra les résultats de cette classification pour les 1 745 bassins des bourgs et petites villes de la France métropolitaine : il y a sensiblement plus de bassins en croissance démographique, et celle-ci se fait le plus souvent par accroissement simultané, naturel et migratoire (et sinon par excédent migratoire seul).

### Contribution du solde naturel (SN) et du solde migratoire (SM) à la dynamique démographique des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes (1990-1999)

	BV		Population 1999		Variation 1990-1999			Taux de variation annuel 1990-1999		
	Nbre	%	Nombre	%	Total	SN	SM	Total	SN	SM
Accroissement par excédent naturel et migratoire	598	34	7 932 195	37	+ 663 957	+ 225 766	+ 438 191	+ 0.97	+ 0.33	+ 0.64
Accroissement par excédent naturel	141	8	2 321 816	11	+ 49 884	+ 87 192	- 37 308	+ 0.24	+ 0.42	- 0.18
Accroissement par excédent migratoire	402	23	4 083 822	19	+ 204 019	- 84 861	+ 288 880	+ 0.57	- 0.24	+ 0.81
Déclin par déficit naturel et migratoire	201	12	2 094 188	10	- 106 066	- 55 584	- 50 482	- 0.55	- 0.29	- 0.26
Déclin par déficit naturel	254	15	2 436 083	11	- 64 414	- 119 171	+ 54 757	- 0.29	- 0.54	+ 0.25
Déclin par déficit migratoire	149	9	2 351 486	11	- 56 114	+ 46 218	- 102 332	- 0.26	+ 0.22	- 0.48
<b>Bassins de vie des bourgs et petites villes</b>	<b>1745</b>	<b>100</b>	<b>21 219 590</b>	<b>100</b>	<b>+ 691 266</b>	<b>+ 99 560</b>	<b>+ 591 706</b>	<b>+ 0.37</b>	<b>+ 0.05</b>	<b>+ 0.32</b>

Source : Insee RP

Si à Lyon, comme à Toulouse-Montauban, les bassins de vie périurbains connaissent un accroissement démographique, la croissance apparaît plus souvent composite (naturelle et migratoire) à Lyon.

A Epinal, au contraire, on assiste à la poursuite du déclin migratoire (comme le signalait la première analyse démographique).

Analysons de plus près chacune des aires d'étude.

### **Toulouse-Montauban**

Dans 15 bassins de vie périurbain sur 23 la croissance annuelle est supérieure à 1 %. Il faut se souvenir que, sur la période 1990-1999, elle n'est que de + 0,37 % pour la France métropolitaine, comme d'ailleurs dans l'ensemble constitué des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes.

A Fonsorbes (+ 4,67 % annuel) et à Montastruc la Conseillère (+ 2,32 %) elle est même exceptionnelle sous l'effet conjugué d'un apport migratoire (naturellement majoritaire à ce niveau de croissance) et naturel. Il n'y a guère qu'à Cazères et à Lafrançaise, les deux bassins les plus éloignés de Toulouse où le rythme de croissance soit inférieur au rythme national.

Mais dans 11 bassins, soit la moitié, l'évolution naturelle est négative, toujours compensée par un excédent migratoire : elle est même fortement négative à Lézat-sur-Lèze (- 0,70 %) et à Cazères (- 0,53 %).

### **Lyon**

Dans 20 bassins de vie périurbains, soit la moitié de ces bassins, la croissance annuelle dépasse 1 % : il s'agit de 18 bassins de bourgs et petites villes ainsi que les bassins de Bourgoin-Jallieu et Villefontaine.

Il n'y a guère qu'à Saint-Symphorien-sur-Coise et aux Abrets que la croissance soit – très légèrement – inférieure au rythme national.

Elle est au contraire particulièrement forte à L'Isle d'Abeau (+ 7,89 %) et Saint-André-de-Corcy (+ 3,93 %).

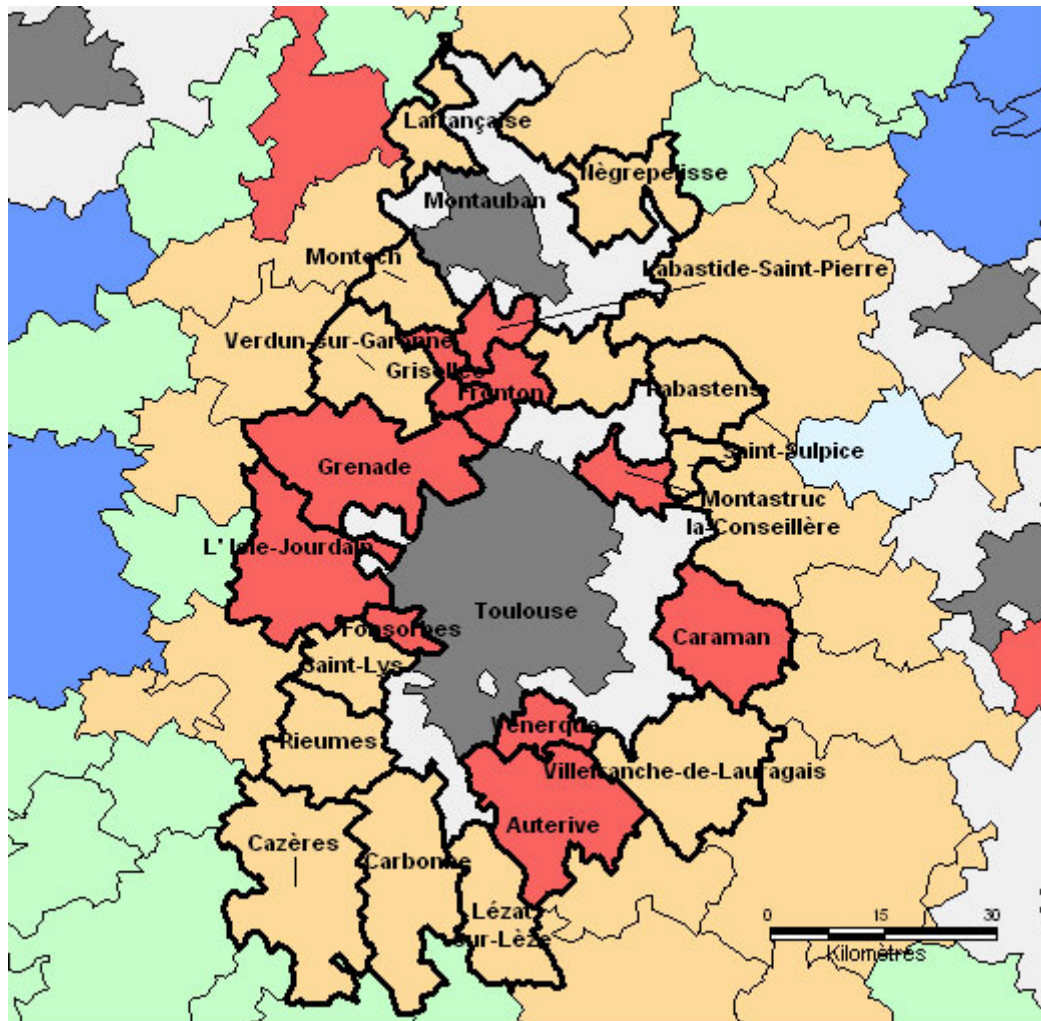
L'évolution naturelle est négative dans seulement 5 bassins, et encore faiblement. Quant à elle, l'évolution migratoire n'est négative, faiblement également, que dans 3 bassins périurbains, distincts des précédents : c'est souvent dans les bassins de vie des grandes agglomérations que l'évolution migratoire est la plus faible (Vienne, Villefranche-sur-Saône), voire négative (Villefontaine ... qui copie Lyon).

### **Épinal**

A Épinal la situation est toute autre. Le déclin démographique des trois bassins périurbains accompagne la stagnation de celui d'Épinal. A Nomexy, les déclinés naturel et migratoire se conjuguent pour faire décroître la population de 0,43 % par an.



Typologie démographique 1990-1999 des aires de Toulouse et Montauban

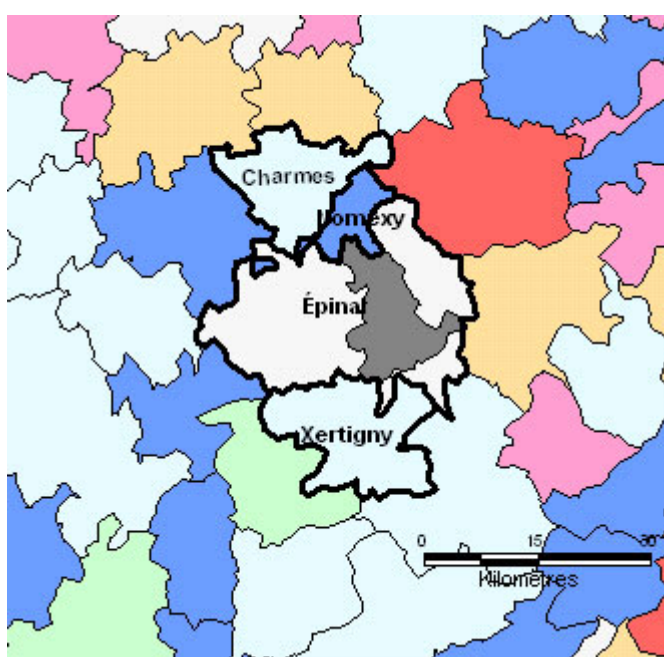
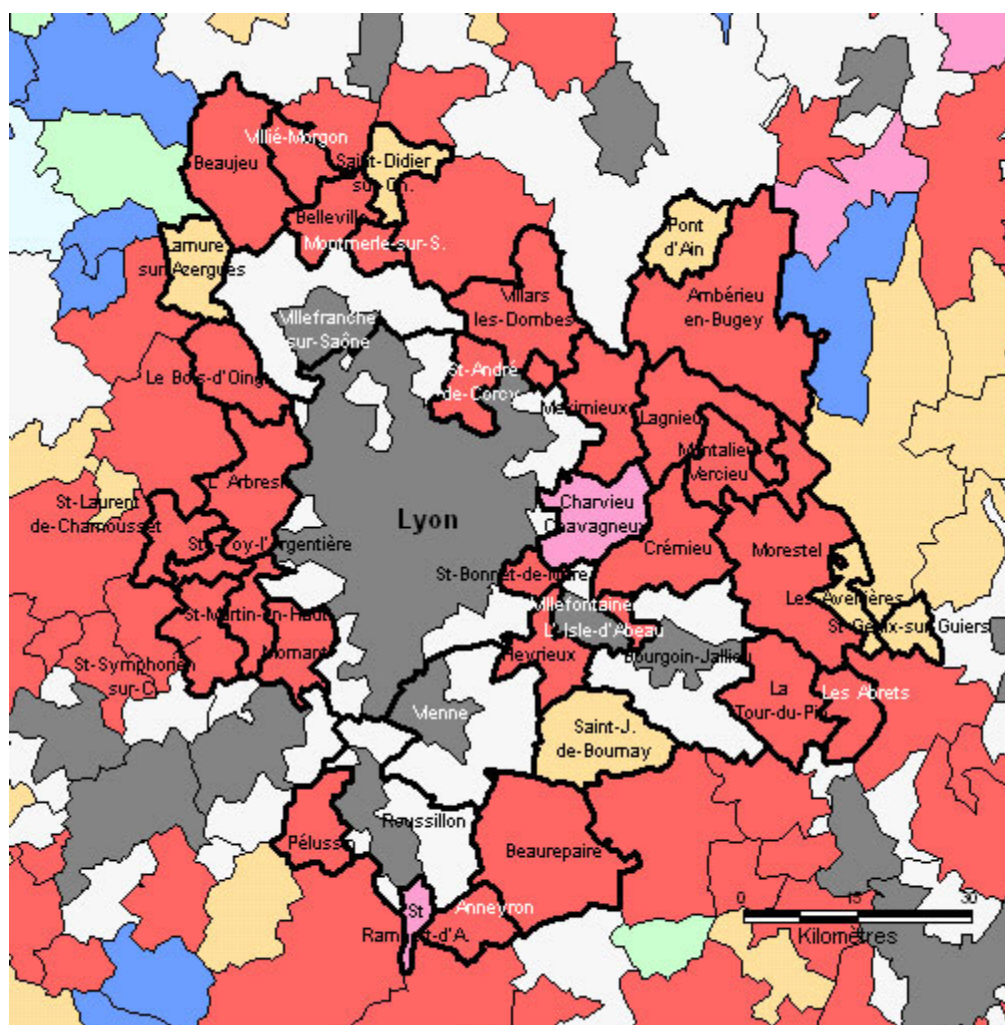


Extraits du rapport de l'Insee à la Datar (voir page 16)

Typologie démographique 1990-1999

- Accroissement par excédent naturel et migratoire
- Accroissement par excédent migratoire
- Accroissement par excédent naturel
- Déclin par déficit naturel et migratoire
- Déclin par déficit naturel
- Déclin par déficit migratoire

**Typologie démographique 1990-1999 des aires de Lyon et Epinal**



**Typologie démographique 1990-1999**

- Accroissement par excédent naturel et migratoire
- Accroissement par excédent migratoire
- Accroissement par excédent naturel
- Déclin par déficit naturel et migratoire
- Déclin par déficit naturel
- Déclin par déficit migratoire

*Extraits du rapport de l'Insee à la Datar (voir page 16)*

## 6. L'orientation économique des bassins de vie périurbains

Ces travaux sont issus de ceux du groupe de travail sur la structuration du rural. Cette partie a été réalisée principalement par Bertrand Schmitt (Inra Dijon) et Michel Blanc (Inra Toulouse).

Leurs travaux ont notamment fait l'objet d'un Insee première (n° 954 avec Eric Ambiaud, Insee) et vont donner lieu au printemps 2007 à un article dans Economie et statistique.

On se limite ici à donner les caractéristiques des types d'orientation économique, qui ont été établis sur les 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes.

Type d'orientation économique	Règles de classification	Nombre de bassins de vie des bourgs et petites villes	
			> 5 000 habitants
<i>R T</i> = bassins fortement résidentiels et touristiques	$E_R > \frac{1}{2}$ ; $T \geq 1,5$	192	119
<i>R+I</i> = bassins fortement résidentiels et industriels	$E_R > \frac{1}{2}$ ; $T < 1,5$ ; $E_I > E_A$ ; $E_I > 1/3$	154	149
<i>R+A</i> = bassins fortement résidentiels et agri-alimentaires	$E_R > \frac{1}{2}$ ; $T < 1,5$ ; $E_A \geq E_I$ ; $E_A > 1/6$	167	136
<i>R</i> = bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agri-alimentaire	Autres cas où $E_R > \frac{1}{2}$ & $T < 1,5$	464	442
<i>Aag</i> = bassins agri-alimentaires tendance agricole	à $E_R \leq \frac{1}{2}$ ; $E_A \geq E_I$ ; $E_A > 1/6$ ; $Agr/AA > \frac{1}{2}$	137	99
<i>Aal</i> = bassins agri-alimentaires tendance alimentaire	à $E_R \leq \frac{1}{2}$ ; $E_A \geq E_I$ ; $E_A > 1/6$ ; $Agr/AA < \frac{1}{2}$	51	43
<i>lisp</i> = bassins très industriels monospécialisés	$E_I \geq \frac{1}{2}$ ; $P_{id} \geq \frac{1}{2}$	90	73
<i>linsp</i> = bassins très industriels non monospécialisés	$E_I \geq \frac{1}{2}$ ; $P_{id} < \frac{1}{2}$	78	72
<i>lsp</i> = bassins plutôt industriels et monospécialisés	$E_R \leq \frac{1}{2}$ ; $E_I > E_A$ ; $1/3 \leq E_I < \frac{1}{2}$ ; $P_{id} \geq \frac{1}{2}$	118	111
<i>linsp</i> = bassins plutôt industriels et non monospécialisés	$E_R \leq \frac{1}{2}$ ; $E_I > E_A$ ; $1/3 \leq E_I < \frac{1}{2}$ ; $P_{id} < \frac{1}{2}$	202	189
<i>Div</i> = bassins "diversifiés"	Autres cas où $E_R \leq \frac{1}{2}$	92	79
<b>Ensemble</b>		<b>1 745</b>	<b>1 512</b>

$E_R$  correspond à la part des emplois résidentiels dans les emplois du bassin (RP 1999).

$E_A$  correspond à la part des emplois agri-alimentaires (RP 1999).

$E_I$  correspond à la part des emplois industriels, au sens large (RP 1999).

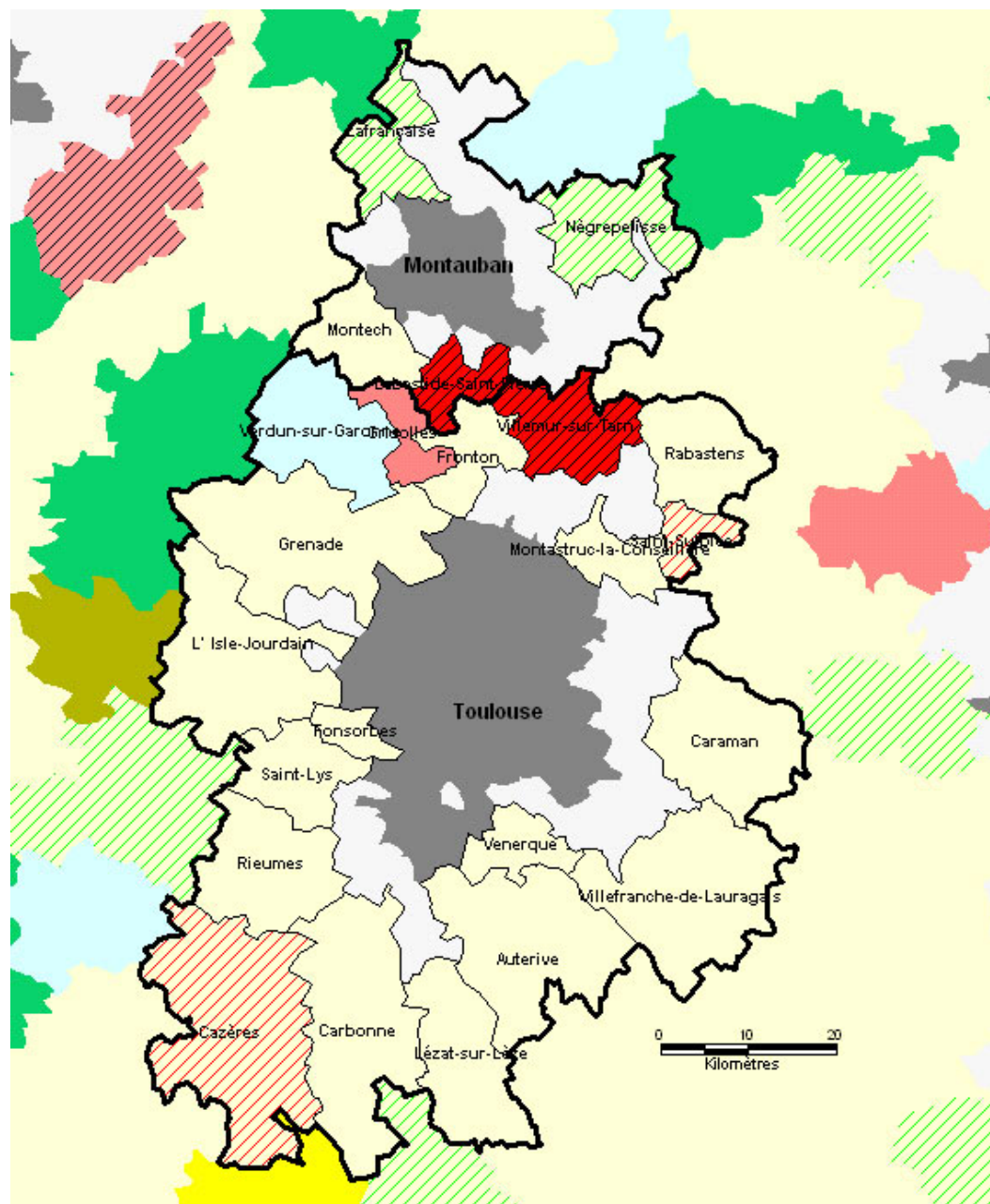
$T$  est le ratio de la capacité d'accueil touristique (IC 1998) rapporté à la taille de la population résidente (RP 1999).

$Agr/AA$  correspond à la part des emplois agricoles dans les emplois agri-alimentaires (RP 1999).

$P_{id}$  correspond au poids du secteur industriel le plus important parmi les secteurs industriels (au sens strict et hors IAA) de la NES 36 (RP 1999).

Source : Insee

## Orientation économique des bassins de vie des aires de Toulouse et Montauban

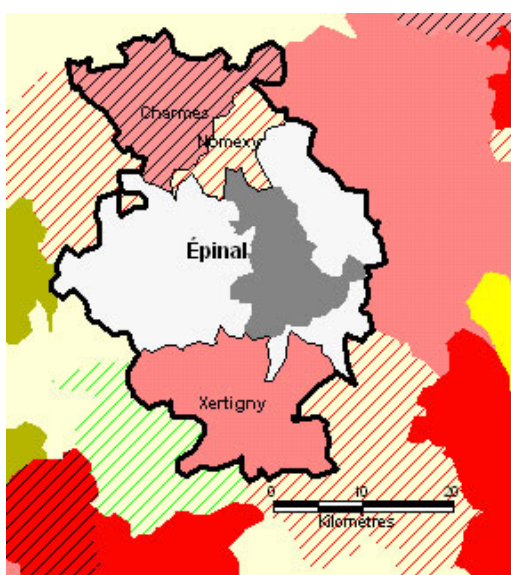
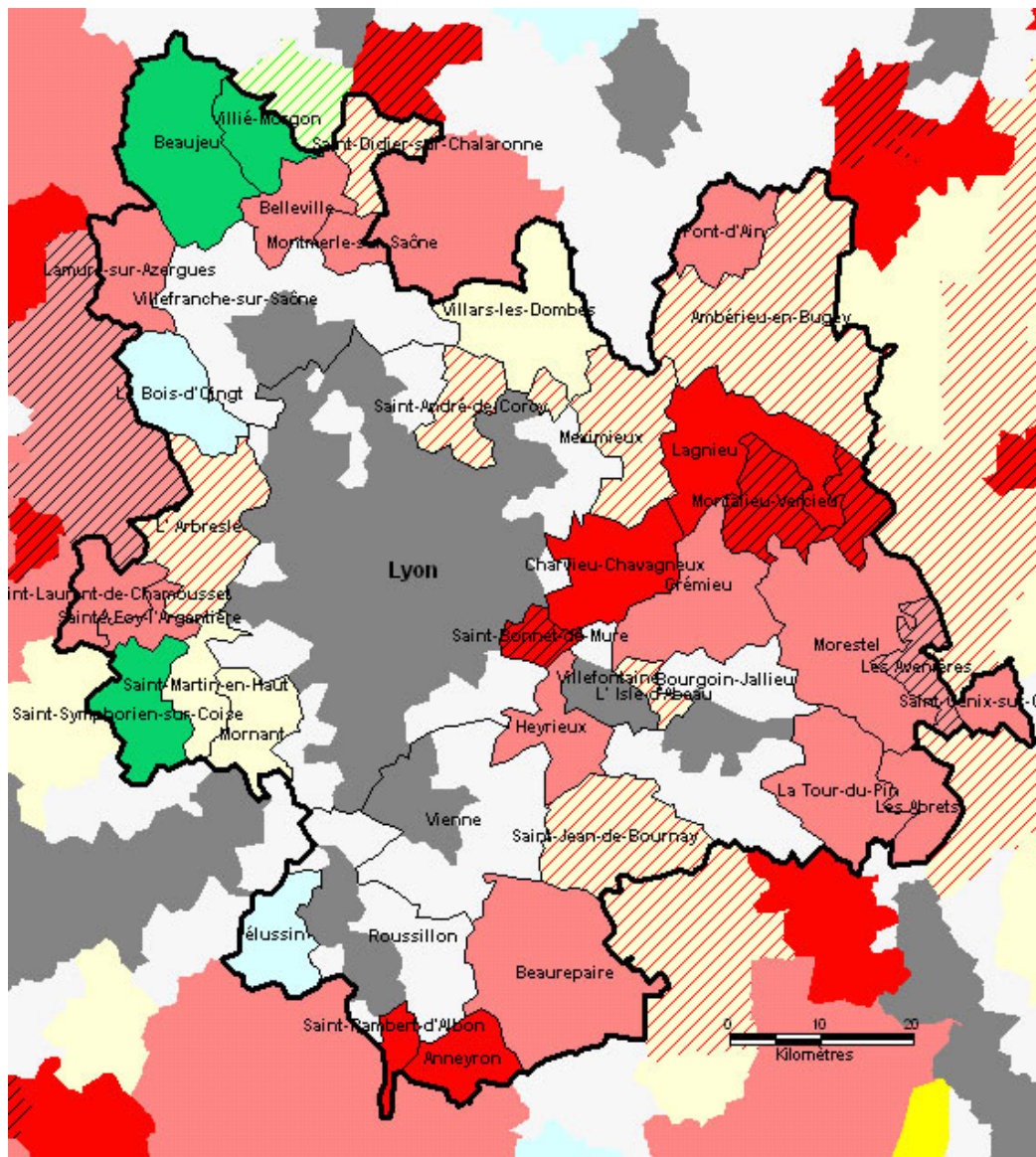


### Typologie 2 des bassins selon l'orientation économique

- Aag : agri alimentaires à tendance agricole
- Aal : agri alimentaires à tendance alimentaire
- Div : diversifiés
- Insp : très industriels non monospécialisés
- Iispéc : très industriels monospécialisés
- Insp : plutôt industriels et non monospécialisés
- Iispéc : plutôt industriels et monospécialisés
- R : fortement résidentiels et sans autre dominance
- RT : résidentiels touristiques
- R+A : fortement résidentiels et agri-alimentaire
- R+I : fortement résidentiels et industriels

*Extraits du rapport de l'Insee à la Datar (voir page 16)*

**Orientation économique des bassins de vie des aires de Lyon et Epinal**



**Typologie 2 des bassins selon l'orientation économique**

- Aag : agri alimentaires à tendance agricole
- Aal : agri alimentaires à tendance alimentaire
- Div : diversifiés
- IInsp : très industriels non monospécialisés
- ▨ IIspec : très industriels monospécialisés
- Insp : plutôt industriels et non monospécialisés
- ▨ Ispec : plutôt industriels et monospécialisés
- R : fortement résidentiels et sans autre dominance
- ▨ RT : résidentiels touristiques
- ▨ R+A : fortement résidentiels et agri-alimentaire
- ▨ R+I : fortement résidentiels et industriels

*Extraits du rapport de l'Insee à la Datar (voir page 16)*

Seuls peuvent être analysés selon cette typologie les bassins de vie des bourgs et petites villes, c'est-à-dire la totalité des bassins périurbains de Toulouse-Montauban et Epinal mais seulement 36 des 40 bassins périurbains de l'aire de Lyon : Villefontaine, Bourgoin-Jallieu, Villefranche-sur-Saône, Roussillon et Vienne font partie en effet des bassins de vie des « grandes agglomérations » (c'est-à-dire de plus des agglomérations de plus de 30 000 habitants).

Le tableau suivant permet de recadrer la situation des aires d'études dans leur région (respectivement Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Lorraine)

**Bassins de vie des bourgs et petites villes selon leur orientation économique et la région d'appartenance de leur pôle (en %)**

Région	Orientation économique - Typologie 2												Nbre BV
	R T	R	R+I	R+A	Aag	Aal	linsp	lisp	Insp	lsp	Div	Tot	
Ile-de-France	0	41	29	0	0	0	8	7	15	0	0	100	61
Champagne-Ardenne	2	21	5	2	12	5	2	12	12	17	10	100	42
Picardie	1	18	12	5	2	4	12	6	20	14	6	100	82
Haute-Normandie	0	19	23	12	0	0	7	11	14	9	5	100	57
Centre	0	23	16	8	4	2	3	4	26	8	6	100	101
Basse-Normandie	9	30	7	8	12	7	4	1	7	7	8	100	74
Bourgogne	5	37	8	12	1	1	4	7	12	7	6	100	74
Nord-Pas-de-Calais	5	40	17	8	3	0	3	9	5	7	3	100	60
<b>Lorraine</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>70</b>
Alsace	0	17	17	4	0	0	20	7	20	15	0	100	54
Franche-Comté	2	29	7	7	2	0	16	9	13	13	2	100	45
Pays de la Loire	8	16	5	6	11	3	2	4	20	12	13	100	128
Bretagne	14	21	2	20	11	13	2	2	5	3	7	100	134
Poitou-Charentes	6	18	6	16	16	6	0	5	7	9	11	100	82
Aquitaine	15	23	4	18	17	3	0	3	5	7	5	100	107
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>10</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>123</b>
Limousin	10	33	0	23	14	0	0	0	9	9	2	100	43
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>159</b>
Auvergne	15	13	8	15	16	1	3	10	7	9	3	100	68
Languedoc-Roussillon	31	39	3	14	5	1	0	1	4	0	2	100	92
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34	48	3	3	0	0	1	3	4	1	3	100	75
Corse	86	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	14
<b>France métropolitaine</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>1745</b>

Extraits du rapport de l'Insee à la Datar (voir page 16)

A l'instar des 3 régions concernées les 4 aires d'études apparaissent très différentes.

### **Toulouse-Montauban**

La dominante est ici clairement résidentielle.

L'aire de Toulouse compte 14 bassins classés en économie résidentielle pure (c'est-à-dire sans composante industrielle, agri-alimentaire ni touristique) sur 20 bassins périurbains. Cazères et Saint-Sulpice ajoutent une composante industrielle (bassins fortement résidentiels et industriels). L'aire ne compte que deux bassins industriels, l'un spécialisé et très industriel (Villemur sur Tarn), l'autre non spécialisé (Grisolles).

L'aire de Montauban compte trois bassins résidentiels (Montech, Lafrançaise et Nègrepelisse, ces deux derniers étant aussi agri-alimentaires). Le bassin de Labastide-Saint-Pierre est, lui, fortement industriel et spécialisé.

### **Lyon**

La dominante dans l'aire d'étude de Lyon est, elle, clairement industrielle. Examinons brièvement les 36 bassins de vie de bourgs ou petites villes périurbains.

La plupart des bassins résidentiels ont d'ailleurs une composante industrielle (c'est le cas de 7 bassins sur 10). Mais la moitié des bassins (17) sont industriels non spécialisés, dont 4 très industriels : Lagnieu, Anneyron, Saint-Rambert-d'Albon, Charvieu-Chavagneux. Toujours industriels, mais cette fois spécialisés, sont 3 bassins dont ceux de Montalieu-Vercieu et Saint-Laurent-de-Mure, qualifiés de très industriels. Les bassins très industriels se trouvent en grande majorité à l'est de Lyon.

Enfin l'aire de Lyon compte en son sein trois bassins agri-alimentaires à tendance agricole : Beaujeu, et Villié-Morgon au Nord-Ouest, Saint-Symphorien-sur-Coise au sud-ouest.

### **Épinal**

Les 3 bassins périurbains d'Épinal ont une composante industrielle : spécialisée pour Charmes, non spécialisée pour Xertigny et résidentielle pour Nomexy.

## **Conclusion**

Les différentes approches évoquées dans ce rapport permettent de mieux caractériser le périurbain des quatre villes étudiées. Dans un travail plus complet, elles pourraient être mises en perspective et complétées par des informations plus fines, telles que les secteurs d'activité prépondérants et l'évolution générale en France de l'emploi dans ces secteurs, les entreprises concernées... Et surtout, pour mieux appréhender encore le périurbain, les bassins devraient être qualifiés par leurs équipements et leur dépendance ou autonomie par rapport au pôle principal. C'est ce qui est fait dans la seconde partie de ce rapport sous l'angle privilégié de l'accès à l'emploi.

## **DEUXIEME PARTIE**

# **Analyse de l'autonomie-dépendance des bassins de vie périurbains à travers les déplacements domicile-travail**

## **Introduction**

Un des critères majeurs pour évaluer le niveau de dépendance<sup>4</sup> d'un territoire par rapport à un autre est le volume (absolu ou relatif) des déplacements qui sont liés au travail de personnes entre ces deux territoires. Il l'est par exemple au même titre que celui des déplacements liés à l'accès aux équipements et aux services qui ponctuent la vie des individus.

Rappelons d'ailleurs que, pour la construction des principaux zonages supposés revêtir une certaine cohérence<sup>5</sup>, figurent l'une ou l'autre (voire les deux) de ces catégories de déplacements : il suffit de penser aux aires urbaines, aux zones d'emploi, aux bassins de vie.

L'objet de la présente étude est d'étudier la dépendance des territoires périurbains vis-à-vis de pôles, ou éventuellement d'autres territoires sous l'angle des déplacements domicile-travail.

La quantification des phénomènes suppose la définition de 2 zonages :

- celui des territoires élémentaires, « les briques de base ». C'est le bassin de vie qui a été retenu, en concertation avec les membres du groupe « Etudes sur les espaces sous influence urbaine ». Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à l'emploi et aux services. Il a été défini par un groupe interministériel travaillant sur la structuration du territoire français pour la DIACT. La France métropolitaine est ainsi couverte par 1 916 bassins de vie (cf. bibliographie). L'approche territoriale par bassins de vie permet de localiser les phénomènes et ne plus considérer le « périurbain »<sup>6</sup> d'une grande ville comme un espace homogène, rencontrant mêmes avantages ou difficultés, ce qu'il n'est généralement pas.
- le zonage d'étude. Quatre sites seront retenus (Lyon, Toulouse, Montauban, Épinal), qui ont déjà fait l'objet d'une analyse démographique et économique succincte. Comme cela avait été acté lors des travaux du groupe d'études sur les espaces sous influence urbaine, la partie proprement dite « urbaine » sera constituée des pôles urbains délimités avec les migrations alternantes de 1968 : ils sont dits pôles urbains de 1968 ». Les bassins de vie périurbains sont ceux contenus dans une « aire d'influence

---

<sup>4</sup> Ou l'autonomie : les deux termes sont rigoureusement antonymes et seront employés indifféremment dans l'exposé.

<sup>5</sup> Zonages de savoir, par rapport aux zonages de pouvoir que sont essentiellement les zonages administratifs

<sup>6</sup> On emploiera souvent le terme « périurbain », par commodité d'expression, pour désigner les territoires sous influence urbaine.



des villes », définie à partir des migrations alternantes de 1999 comme l'aire urbaine mais avec un taux d'attraction de 25% au lieu de 40 %. Il en résulte qu'un territoire « périurbain » jouera un rôle un peu différent des autres bassins : le bassin de vie central privé du pôle urbain de 1968 à savoir ici ceux de Lyon<sup>7</sup>, Toulouse, Montauban et Épinal, qu'on désignera par couronne du bassin central.

L'étude se focalise donc sur la dépendance des bassins de vie périurbains à l'urbain et est fondée sur les déplacements domicile-travail du bassin de vie périurbain vers le pôle urbain (celui de 1968).

La méthode consiste à évaluer quantitativement l'évolution des déplacements domicile-travail entre 1982 et 1999 et à la mettre en relation avec l'évolution de l'emploi dans les bassins périurbains et dans le pôle. En ce qui concerne l'année 1999, date du dernier recensement exhaustif, on se propose de qualifier la nature de ces déplacements domicile-travail en utilisant la catégorie socioprofessionnelle (CS en 8 postes).

## 1. Les territoires périurbains et les données de cadrage

Dans l'étude « Le périurbain à Toulouse/Montauban, Lyon, Épinal : analyse démographique et économique succincte fondée sur une approche par bassins de vie », on a présenté les bassins de vie concernés. Ils sont au nombre de 20 pour Toulouse, 5 pour Montauban, 41 pour Lyon et 4 pour Épinal, soit 70 au total parmi lesquels figure le bassin de vie central pour chacune de ces zones. Des données de cadrage sur la population et l'emploi ont été fournies ainsi qu'une caractérisation socio démographique et économique pour les bassins de vie périurbains. Le bassin central n'avait alors pas été décomposé comme il va l'être ici en pôle urbain (de 1968) et couronne du pôle.

## 2. Méthode et caractéristiques générales

Pour expliciter la démarche suivie, on va prendre l'exemple de la zone de Lyon qui compte 41 bassins de vie dont 40 sont « périurbains ». Le 41<sup>ème</sup>, celui de Lyon, est composé du pôle urbain délimité en 1968<sup>8</sup> et de sa couronne qu'on peut également qualifier de périurbaine.

Concrètement on va d'abord chercher à quantifier les déplacements domicile-travail, à destination de ce pôle urbain, effectués par les résidents de chacun des 40 bassins de vie périurbains (ainsi que des résidents de la couronne du pôle Lyonnais).

La source utilisée, le recensement de la population, n'est pas exactement la même pour l'année 1999 et pour l'année 1982 car, concernant 1999, on cherche de plus à qualifier les déplacements en utilisant la catégorie socioprofessionnelle (CS en 6 postes pour les actifs) : cette mesure requiert d'utiliser l'exploitation

---

<sup>7</sup> Même si dans certains bassins de vie périurbains on eût pu distinguer des pôles urbains de 1968 comme par exemple ceux, autour de Lyon, de Villefranche-sur-Saône, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Roussillon et Charvieu-Chavagneux. On a préféré les considérer comme entièrement périurbains.

<sup>8</sup> Ce pôle sera dénommé tout simplement « pôle lyonnais » et la couronne qui complète le bassin de vie « couronne lyonnaise ».

complémentaire (sondage au quart) et, pour être cohérent dans les calculs, tous les effectifs de 1999 sont évalués selon cette source (aussi l'évaluation de l'emploi diffère-t-elle de celle que fournit l'exploitation principale). En revanche, pour 1982, l'exploitation dite principale<sup>9</sup> des recensements est utilisée.

### **Calcul des contributions de chaque bassin de vie, du point de vue de celui-ci, à l'emploi dans le pôle lyonnais.**

A partir du nombre d'actifs de chaque bassin de vie et de sa répartition dans l'emploi des différents bassins de vie français - y compris lui-même -, on peut exprimer la contribution du bassin de vie à l'emploi du pôle lyonnais. On le fait ici du point de vue du bassin de vie des résidents actifs. Ainsi, en 1999, les 13 783 actifs ayant un emploi résidant dans le bassin de vie d'Ambérieu-en-Bugey travaillent pour 58,8 % dans ce même bassin de vie tandis que les autres en sont sortis pour travailler : 10,8 % vers le bassin de Lagnieu, 9,6 % vers le pôle Lyonnais, 5,7 % vers le bassin de Bourg-en-Bresse, etc.

Les deux informations qui nous intéressent dans ce rapport sont essentiellement **le taux de stabilité** (rapport des actifs stables<sup>10</sup> dans le bassin aux actifs occupés du bassin) qui vaut 58,8% dans le cas d'Ambérieu-en-Bugey et surtout **le taux de dépendance** au pôle Lyonnais (ici 9,6 %) qui représente la part d'actifs allant travailler dans le pôle Lyonnais ou, dit autrement, la contribution à l'emploi dans le pôle Lyonnais évaluée du point de vue d'Ambérieu-en-Bugey. Il faut bien distinguer ce chiffre de celui, très différent, qu'on obtient en se plaçant du point de vue lyonnais : Ambérieu-en-Bugey, avec ses 1 317 actifs migrants vers le pôle Lyonnais ne contribue seulement qu'à hauteur de 0,2 % à l'emploi total de cette métropole (578 098 emplois).

Autre caractéristique importante des territoires que sont les bassins de vie, le **taux d'emploi**, rapport des emplois offerts au nombre d'actifs résidents titulaires d'un emploi, sera calculé pour chaque bassin de vie.

Un bassin de vie ayant un taux d'emploi élevé, disons pour fixer les idées supérieur à 100, offre plus d'emplois que ne peut satisfaire la population résidente : c'est le propre de toutes les grandes villes. Mais parfois, du fait de l'inadéquation des professions des actifs aux emplois proposés, un taux d'emploi élevé ne se conjugue pas avec un taux de stabilité élevé : il y alors beaucoup de sorties et surtout beaucoup d'entrées sur le bassin de vie. Par exemple, autour de Lyon, le bassin de Villefontaine en est un exemple criant : en 1999 le taux d'emploi est très élevé (131) alors que le taux de stabilité n'est que de 45. D'ailleurs 30 % des actifs du bassin de Villefontaine vont travailler dans le pôle lyonnais.

Les mêmes informations seront calculées pour l'année 1982, suffisamment éloignée de 1999, pour observer la transformation des territoires au sein de chacune des quatre aires d'étude, les aires de Toulouse et de Montauban étant traitées conjointement du fait de leur proximité. Cette transformation sera donc évoquée au moyen des indicateurs susmentionnés, ainsi qu'au vu de **l'évolution de l'emploi** et du nombre de **personnes actives** sur cette période de 17 ans.

<sup>9</sup> Ou exhaustive.

<sup>10</sup> C'est-à-dire résidant et travaillant dans le bassin.

Enfin une analyse par catégorie socioprofessionnelle pour la seule année 1999 permettra de compléter le tableau descriptif des liaisons entre bassins de vie et pôle urbain majeur générées par l'activité des citoyens.

Plus précisément on ne s'intéressera qu'aux quatre catégories les plus mobiles, ou les plus nombreuses, à savoir :

CS 3 : cadres et professions intellectuelles supérieures

CS 4 : professions intermédiaires

CS 5 : employés

CS 6 : ouvriers

Qu'il s'agisse de stocks<sup>11</sup> ou de flux<sup>12</sup>, ces informations seront donc représentées par des vecteurs de quatre éléments représentant des structures relatives à un emploi total : la somme de ces 4 éléments sera toujours inférieure à 100 puisque ne sont pas comprises les CS 1 et 2. Pour la lisibilité ces éléments seront arrondis à l'unité.

On comparera essentiellement la structure par CS des personnes stables dans un bassin de vie périurbain (c'est-à-dire qui y résident et travaillent) à celle des personnes quittant le bassin de vie pour aller travailler dans le pôle central de l'aire d'étude.

Ainsi le quadruplet (17, 27, 29, 20) des actifs « stables » du pôle lyonnais signifie que parmi les actifs travaillant et résidant dans ce pôle,

17 % sont des cadres ou professions intellectuelles supérieures,

27 % sont des professions intermédiaires,

29 % sont des employés et

20 % sont des ouvriers.

Les 17 % manquants se trouvent être soit des agriculteurs exploitants soit des artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Le quadruplet des actifs stables du bassin de vie de Saint-Laurent-de-Mure, qui est celui qui contribue le plus intensément à l'emploi du pôle lyonnais, est (7, 21, 32, 21). Mais les actifs de ce bassins se déplaçant pour le travail dans le pôle lyonnais est caractérisé par (16, 33, 28, 18) : ceci signifie que Saint-Laurent-de-Mure « exporte » particulièrement ses cadres et professions intermédiaires ; la structure de ces migrants ressemble d'ailleurs fortement à celle des « stables » du pôle lyonnais.

Lorsqu'il s'agira de flux vers le pôle on ne s'intéressera qu'aux bassins de vie (et à la couronne du pôle) qui adressent au moins 800 actifs et pour lesquels cela représente au moins 10 % des actifs : sur les 70 territoires potentiellement concernés, 38 satisfont ce double critère.

---

<sup>11</sup> Comme par exemple la composition de l'emploi d'un bassin de vie par CS.

<sup>12</sup> Comme par exemple la composition des navetteurs d'un bassin de vie vers le pôle par CS.

### Caractéristiques générales aux 4 aires d'étude

Malgré leur diversité un certain nombre de caractéristiques sont communes aux quatre aires étudiées.

- a) Les taux d'emploi des pôles sont élevés et cela d'autant plus que le pôle est de petite taille (il s'étage de 117 à Lyon à 155 à Épinal). Ces taux ont progressé sensiblement entre 1982 et 1999. L'emploi s'est donc effectivement concentré spatialement au cours de cette période : si on observe l'emploi avec cette maille territoriale, il s'est de fait davantage concentré que la population active.
- b) Les taux de stabilité des actifs sont élevés dans les pôles et cela d'autant plus que le pôle est de grande taille (de 77% à Épinal jusqu'à 92 % à Lyon). Ces taux ont diminué entre 1982 et 1999.
- c) Les taux de stabilité des actifs et les taux d'emploi sont encore plus corrélés en 1999 qu'en 1982

Les pôles secondaires sont bien plus nombreux à Lyon qu'à Toulouse où seul Villemur-sur-Tarn peut être encore ainsi qualifié (même si le taux d'emploi a franchi vers le bas le seuil de 100 entre 1982 et 1999). On n'en compte pas à Montauban et désormais plus à Épinal.

### 3. L'aire lyonnaise

L'aire d'étude de **Lyon** compte, outre le bassin de vie de Lyon composé du pôle lyonnais et de la couronne lyonnaise, 40 bassins de vie « périurbains ». Cette aire accueille 862 385 actifs en 1999, soit 11,5 % de plus qu'en 1982 et 877 742<sup>13</sup> emplois, soit 12,0 % de plus qu'en 1982.

De nombreux bassins de vie restent relativement autonomes puisque, celui de Lyon mis évidemment à part, ce sont 16 bassins qui ont un taux de stabilité supérieur ou égal à 50 % (c'est-à-dire qu'au moins un actif sur 2 travaille dans son bassin de vie de résidence). Ce nombre de bassins a cependant été divisé par 2 en l'espace de 17 ans (en 1982, ils étaient 33 sur les 40 de l'aire lyonnaise) et les 16 bassins les plus stables avaient alors un taux de stabilité supérieur à 70 % (cartes 1.3 et 1.4). Les bassins les plus « stables » sont celui de Beaujeu, l'un des plus éloignés de Lyon dans l'aire d'étude et non situé dans le périmètre d'attraction d'une ville importante, et celui de Villefranche-sur-Saône, le plus important après Lyon (plus de 33 000 emplois et un taux d'emploi de 93).

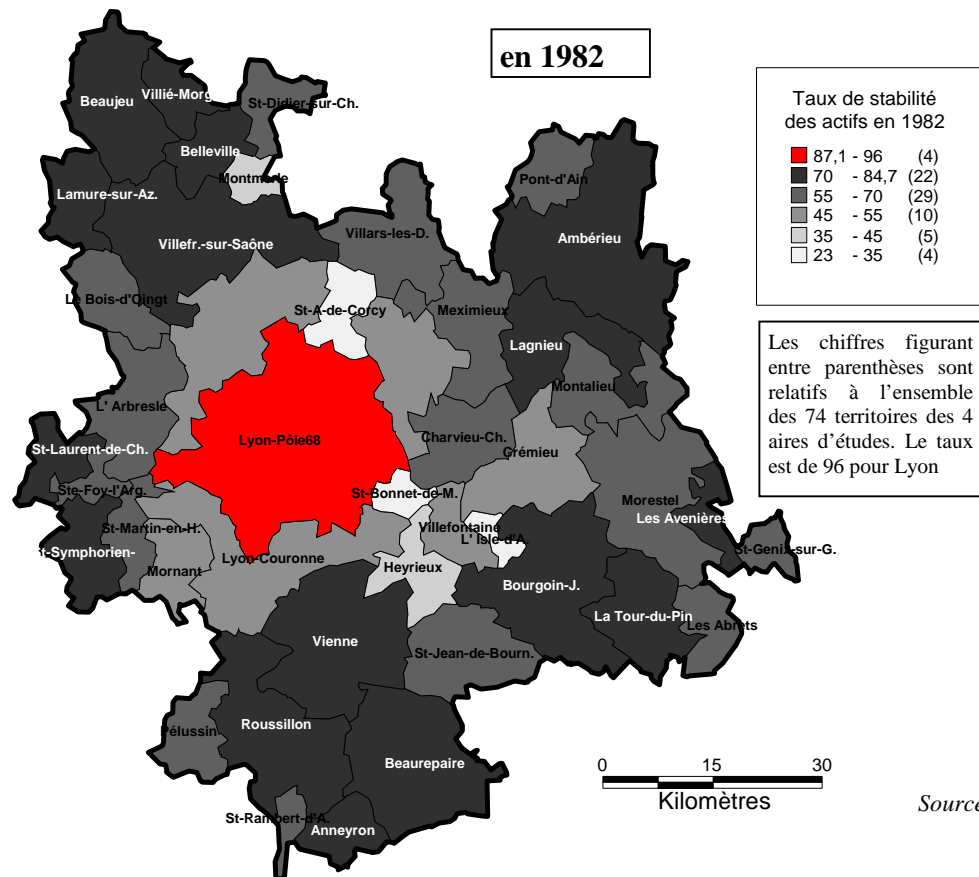
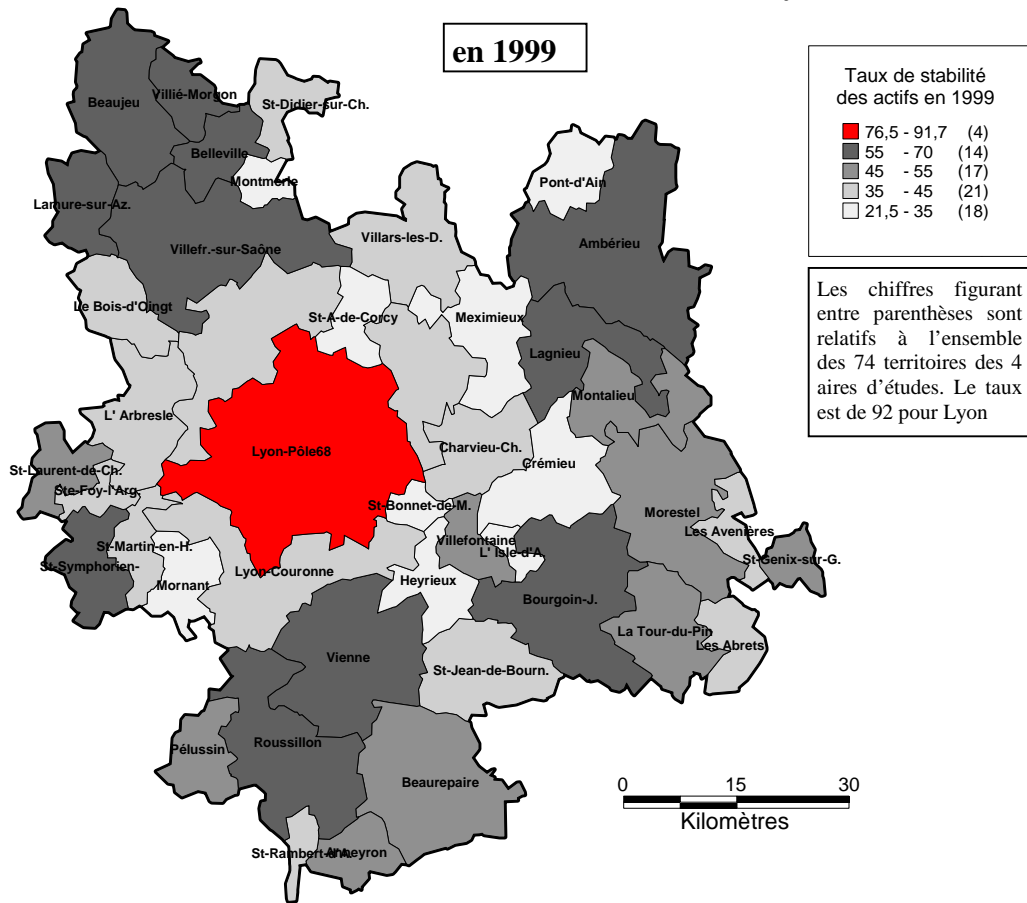
Le taux de stabilité a diminué dans tous les bassins, sans aucune exception.

Comme attendu, ce sont les petits bassins de vie à proximité de Lyon ou de Villefranche et dépourvus d'établissements de grande taille qui sont les moins « stables » (Saint-Laurent de Mure<sup>14</sup>, Montmerle-sur-Saône et Saint-André-de-Corcy). L'Isle-d'Abeau est également dans ce cas mais la destination de ses actifs se partage grosso modo en 4 quarts : un stable, un vers le pôle Lyonnais, un vers l'autre partie de la ville nouvelle que constitue Villefontaine (le syndicat d'agglomération nouvelle, le SAN est devenu « Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère » début 2007), et le dernier quart vers les autres bassins de vie, principalement celui de Bourgoin-Jallieu.

<sup>13</sup> Attention les chiffres de l'emploi en 1999, issus du sondage au quart, diffèrent très légèrement de ceux, tirés de l'exploitation exhaustive du recensement, fournis dans la précédente étude.

<sup>14</sup> Ce bassin composé de 2 communes porte sur les cartes le nom de la 2<sup>ème</sup> : Saint Bonnet de Mure, de taille équivalente.

Taux de stabilité des actifs des bassins de vie autour de Lyon



Source : Insee RP

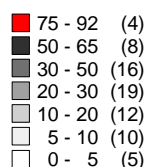
Deux bassins de vie dépendent à plus de 50 % du pôle Lyonnais pour les emplois de leurs citoyens actifs : ce sont Saint-Laurent-de-Mure et Saint-André-de-Corcy déjà cités. C'est le cas également de la couronne lyonnaise (cartes 1.1 et 1.2).

La contribution des bassins de vie périurbains à l'emploi du pôle lyonnais, dans la quasi totalité des cas en augmentation, a cependant décliné en valeur relative entre 1982 et 1999 dans 3 bassins de vie, dont le nombre d'actifs a pourtant crû de façon importante. Il s'agit au sud-est de Lyon d'Heyrieux (de 46,0 % en 1982 à 43,4 % en 1999), de Villefontaine (de 36,3 % à 29,8 %) et de Saint-Jean-de-Bourney (de 22,2 % à 20,8) ; mais alors que l'emploi a crû de façon très importante dans les deux premiers (respectivement de 70 % et 140 %, soit bien plus encore que la population active), il a stagné dans le dernier.

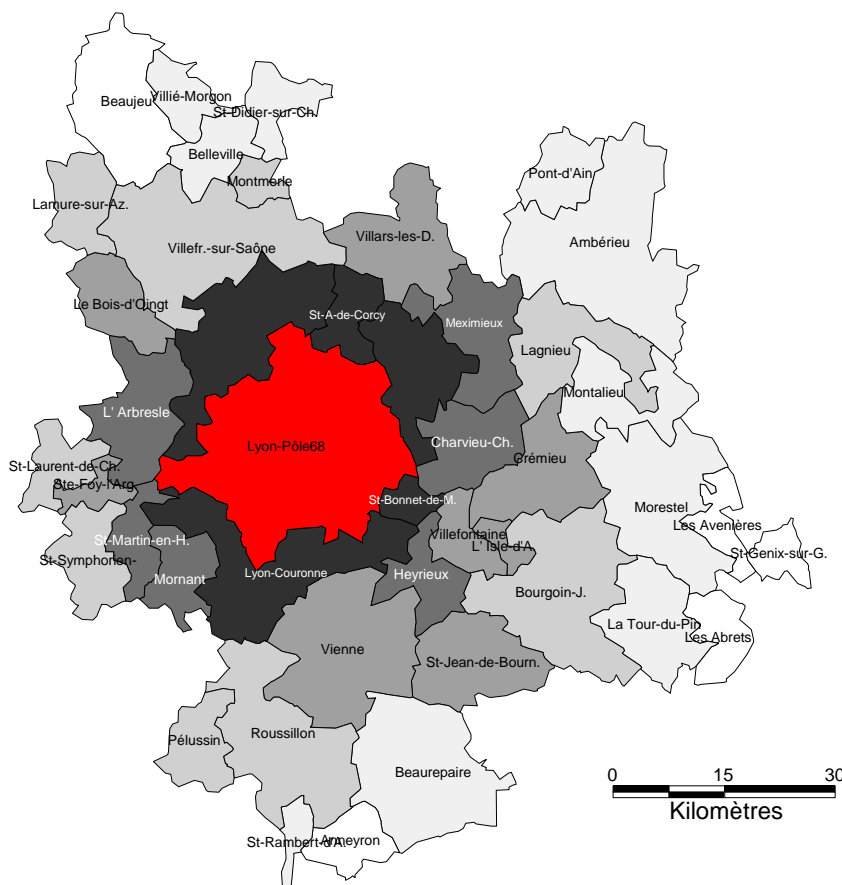
### Taux de dépendance des bassins de vie vis-à-vis du pôle lyonnais (emploi)

1999

Taux d'actifs travaillant dans le pôle (%)

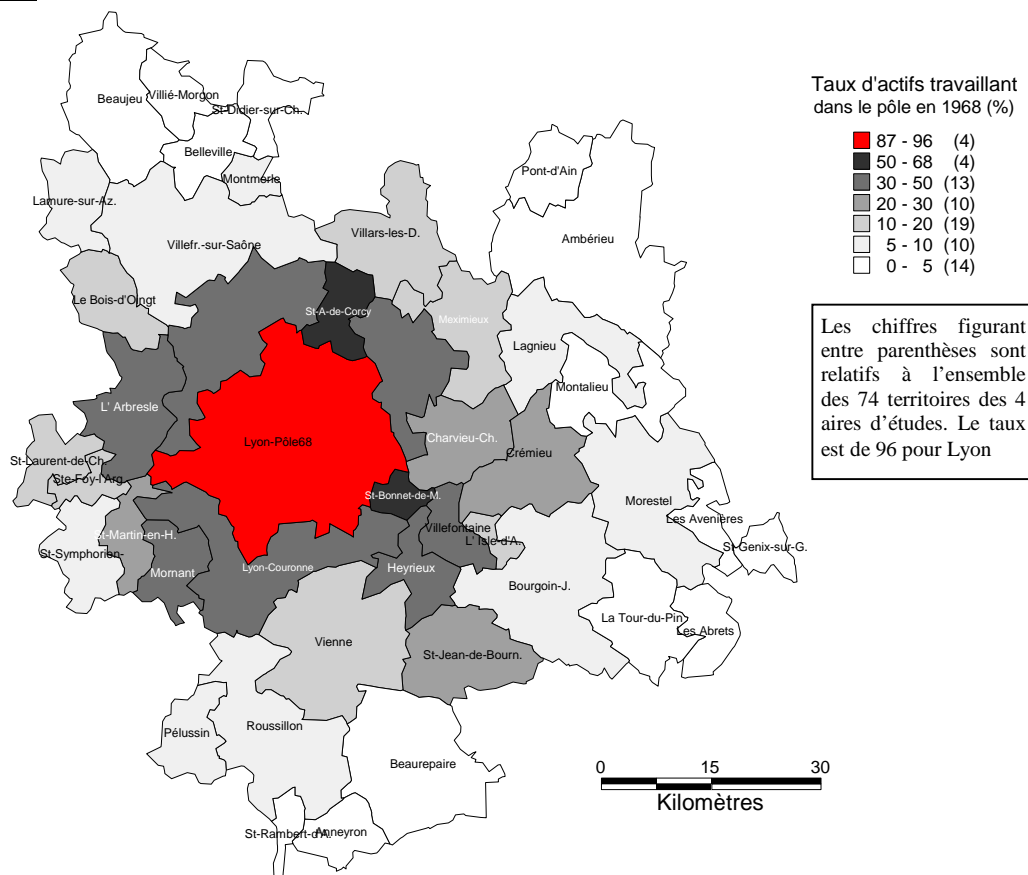


Les chiffres figurant entre parenthèses sont relatifs à l'ensemble des 74 territoires des 4 aires d'études. Le taux est de 92 pour Lyon



## Taux de dépendance des bassins de vie vis-à-vis du pôle lyonnais (emploi)

1982

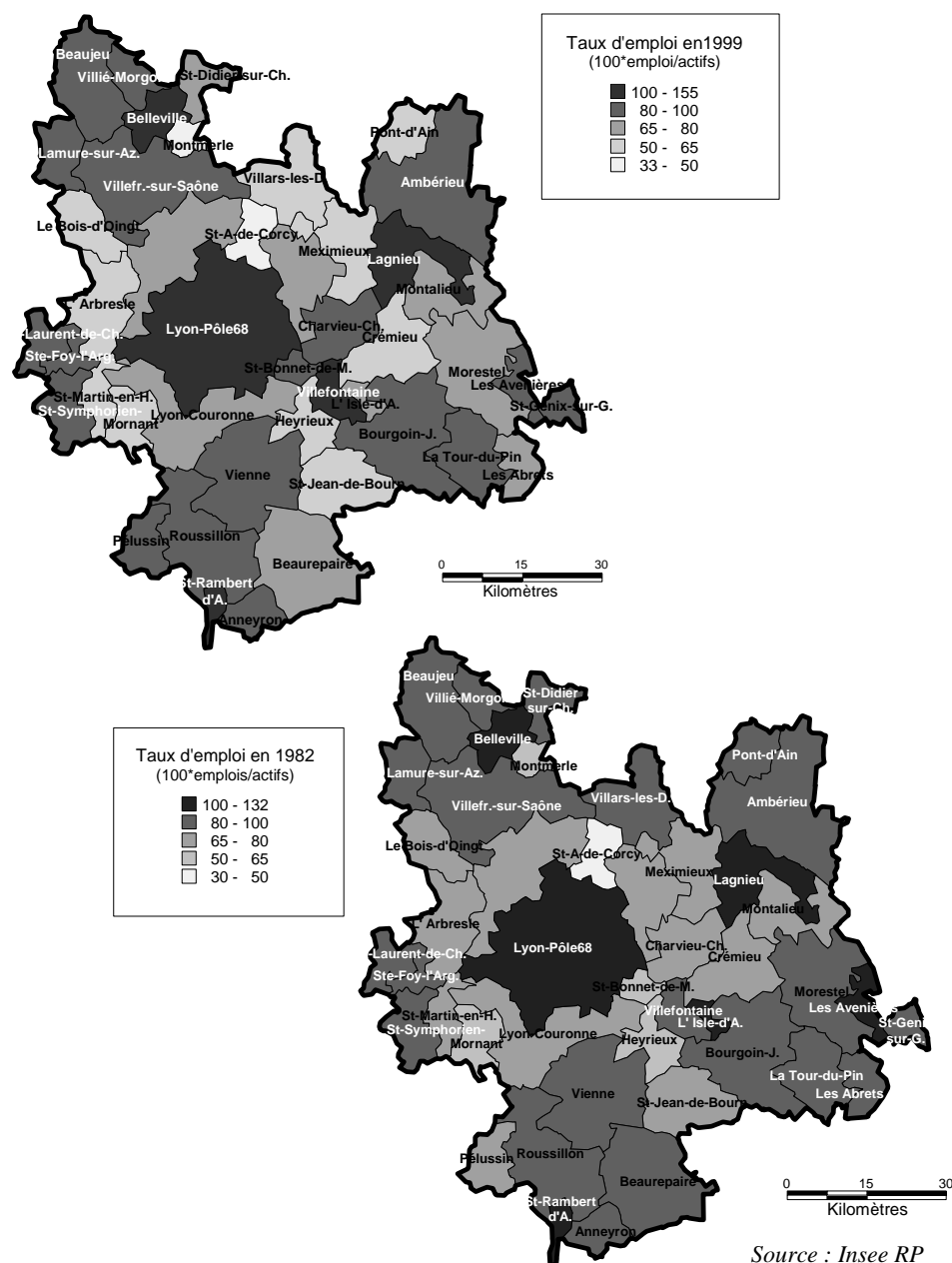


Source : Insee RP

Les taux d'emploi sont élevés dans un relativement grand nombre de bassins de vie périurbains (surtout si on compare avec l'environnement toulousain). Ils dépassent 100 dans 4 bassins, ce qui fait de ces derniers<sup>15</sup> de véritables pôles secondaires. Villefontaine a acquis cette caractéristique récemment puisque le taux d'emploi s'est élevé de 88 en 1982 à 131 en 1999. Les actifs qui se sont installés dans les années 90 à Villefontaine l'ont fait donc pour prendre un emploi sur place et non plus comme dans le passé pour travailler sur Lyon. Les taux d'emploi à Lagnieu au nord-est de Lyon (127), de Belleville au nord de Villefranche (110) et de Saint-Rambert-d'Albon à une cinquantaine de kilomètres au sud de Lyon (107) sont remarquables (cartes 1.5).

<sup>15</sup> Ou du moins des pôles de ces bassins de vie.

## Taux d'emploi des bassins de vie autour de Lyon - 1999 et 1982

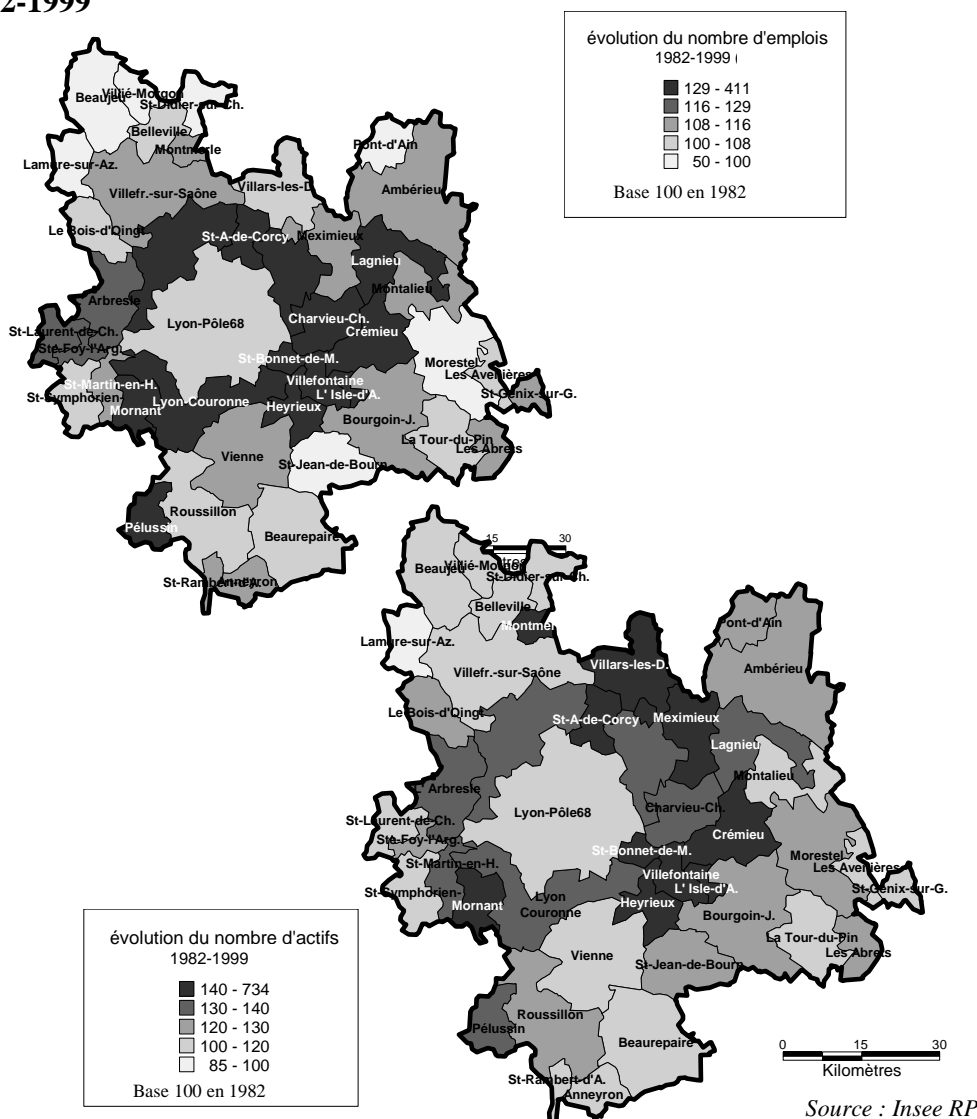


Ils sont encore supérieurs à 90, ce qui est particulièrement élevé dans l'environnement d'une métropole, dans les bassins suivants : Les Avenières, Lamure-sur-Azergues, Saint-Genix-sur-Guiers, Beaujeu, Anneyron, Villefranche-sur-Saône, Saint-Symphorien-sur-Coise et La Tour-du-Pin. Vienne (avec un taux d'emploi de 89 et 26 772 actifs) que l'on peut comparer à Villefranche-sur-Saône (93 avec 35 504 actifs) - parce qu'il s'agit de deux bassins de taille voisine à distance de Lyon également voisine - a un taux d'emploi inférieur mais contribue davantage à l'emploi du pôle lyonnais (22,3 % contre 16,0 %).

Les taux d'emploi se sont accrus entre 1982 et 1999 dans le pôle lyonnais (de 111 à 119) et dans sa couronne (de 69 à 75) mais ils se sont accru également dans 11 bassins périurbains et particulièrement à Villefontaine – déjà évoqué (de 88 à 131), à Lagnieu (115 à 127), à Charvieu-Chavagneux (78 à 88) et Saint-Laurent-de-Mure (de 64 à 80). Dans ces 4 bassins de vie l'emploi a crû respectivement de 140 %, 46 %, 49 % et 89 % entre 1982 et 1999 !



## Evolution des emplois et des actifs dans les bassins de vie autour de Lyon 1982-1999



Pour conclure sur les évolutions entre 1982 et 1999, rappelons que l'emploi a augmenté de 6,0 % entre 1982 et 1999 en France métropolitaine et le nombre d'actifs ayant un emploi de 6,6 %. Ces chiffres fournissent une base de comparaison pour les bassins de vie.

Entre ces deux dates, le nombre d'actifs a baissé (légèrement) dans le seul bassin de Lamure-sur-Azergues. Il s'est moins accru que dans le reste du pays à Beaujeu, dans le pôle lyonnais, à Villié-Morgon, Saint-Genix-sur-Guiers et Belleville (cartes 1.6).

Toujours entre ces deux dates le nombre d'emplois a baissé (légèrement) à Villié-Morgon, Saint-Jean-de-Bourney, Lamure-sur-Azergues, Beaujeu. Il s'est moins accru que dans le reste du pays à La Tour-du-Pin, Le Bois-d'Oingt, Beau-repaire, Les Avenières et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Partout ailleurs, les nombres d'emplois et d'actifs se sont accrû, parfois sensiblement. C'est dire le dynamisme de la zone lyonnaise.

### Analyse par catégorie socioprofessionnelle (1999)

Le pôle lyonnais est caractérisé par une structure d'actifs stables de (17, 27, 29, 20). C'est de loin le territoire de l'aire d'étude où les actifs stables sont le plus qualifiés. Celui qui s'en approche le plus est le bassin de L'Isle d'Abeau (12, 20, 43, 16). Le propos ici n'est pas d'étudier la structure des actifs stables des différents bassins de vie (certains bassins un peu éloignés de Lyon sont d'ailleurs marqués par une forte présence d'agriculteurs ou éventuellement d'ouvriers) mais de comparer la structure des migrants vers le pôle lyonnais pour les bassins les plus contributeurs avec celle de leurs actifs stables et celle des actifs stables du pôle lyonnais.

Le tableau 1, classé par contribution relative au pôle lyonnais décroissante, révèle des écarts assez sensibles :

- d'une part, entre la nature des groupes socioprofessionnels (CS<sup>16</sup>, en structure) qui se dirigent vers le pôle lyonnais pour leur emploi et ceux qui restent travailler dans leur bassin de vie (la couronne lyonnaise étant considérée comme un territoire particulier). Ainsi la proportion de cadres est le plus souvent deux fois supérieure parmi les actifs mobiles, phénomène bien connu : les cadres sont les travailleurs les plus mobiles. Ce qui étonne ici, c'est l'importance de ce phénomène pour quelques bassins de vie : à Saint-André-de-Corcy, Villars-les-Dombes ou Bourgoin-Jallieu cet écart va presque du simple au triple. Par contre, la proportion de cadres parmi les actifs se dirigeant vers le pôle lyonnais est particulièrement faible à Charvieu-Chavagneux, Saint-Martin-en-Haut et Saint-Jean-de-Bournay. A contrario la proportion d'ouvriers y est étonnamment forte : elle y dépasse curieusement la proportion d'ouvriers parmi les actifs stables de ces bassins.
- D'autre part, entre la structure des actifs mobiles des différents bassins de vie périurbains. Certains bassins semblent se spécialiser en pourvoyeurs de cadres (et professions intellectuelles supérieures), comme Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Crémieu ou Villefranche-sur-Saône, tandis que d'autres adressent dans le pôle une forte proportion d'ouvriers : Charvieu-Chavagneux, Saint-Martin-en-Haut et Saint-Jean-de-Bournay déjà cités mais également Roussillon. Elle dépasse largement la proportion d'ouvriers parmi les actifs stables du pôle lyonnais.

---

<sup>16</sup> On emploie indifféremment le terme « groupe socioprofessionnel » qui correspond au regroupement le plus agrégé de nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) et le terme « catégorie socioprofessionnelle ».

**Tableau 1 - Catégorie socioprofessionnelle des actifs des bassins qui travaillent dans le pôle lyonnais, et de ceux qui restent sur place (stables)**

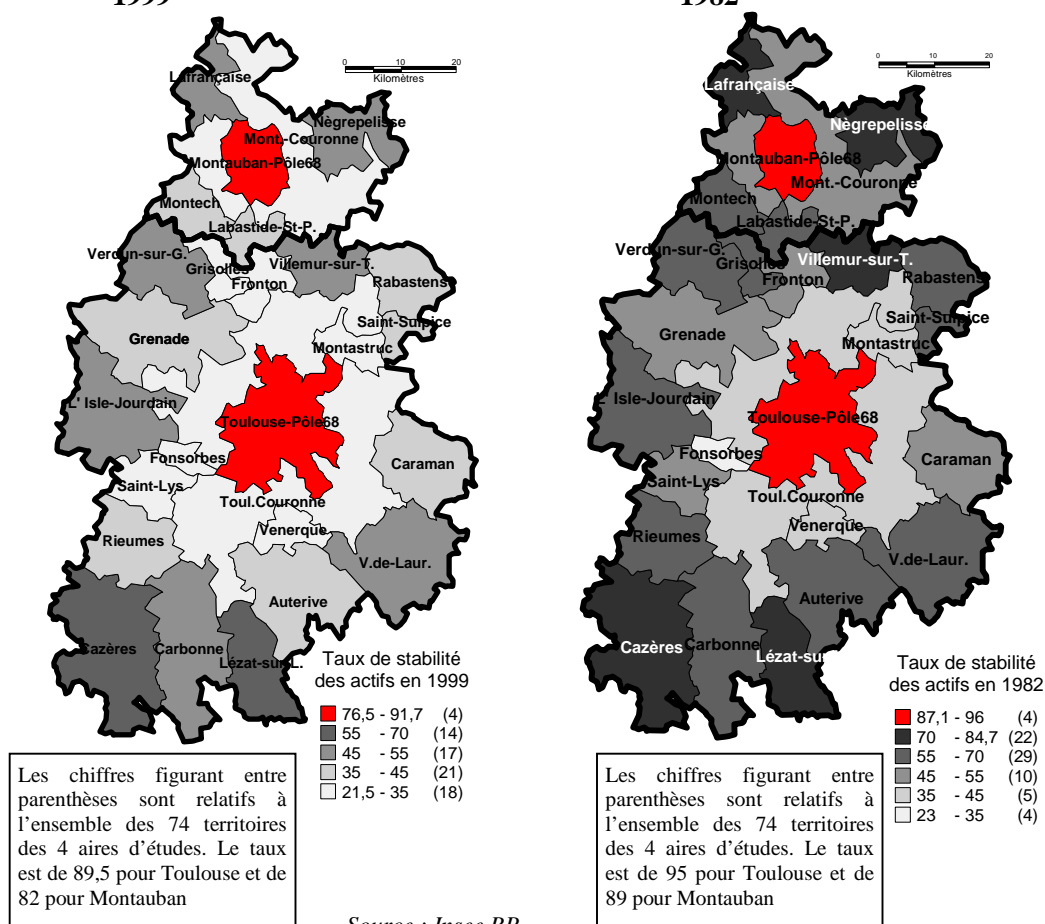
Bassins de vie	Actifs travaillant dans le pôle				Actifs travaillant sur place				Contribution au pôle	
	Nombre de migrants	Catégories socioprofessionnelles				Catégories socioprofessionnelles				
		3	4	5	6	3	4	5	6	
		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Saint-Laurent-de-Mure	2 908	16	33	28	18	7	21	32	21	63
Saint-André-de-Corcy	2 516	13	34	25	24	5	22	30	20	63
<i>Lyon_couronne</i>	37 986	15	31	26	22	7	20	30	26	51
Heyrieux	3 076	14	33	26	24	6	16	28	24	43
Mornant	2 556	15	36	24	22	6	16	30	16	43
L' Arbresle	4 988	13	35	26	21	7	19	27	25	42
Charvieu-Chavagneux	5 349	8	30	24	34	5	16	27	37	38
Saint-Martin-en-Haut	816	8	34	21	33	3	9	26	17	35
Meximieux	2 381	16	32	27	22	7	17	30	23	32
Villefontaine	4 121	14	31	26	27	7	20	28	38	30
Villars-les-Dombes	896	13	28	29	26	5	12	27	30	30
Crémieu	1 528	17	32	20	25	6	17	26	30	26
Le Bois-d'Oingt	1 016	15	39	23	16	7	11	25	15	25
L'Isle-d'Abeau	1 372	17	34	22	25	12	20	43	16	23
Vienne	5 968	15	35	22	24	9	22	29	26	22
Saint-Jean-de-Bournay	1 120	10	33	19	37	4	14	30	29	21
Villefranche-sur-Saône	5 672	17	35	26	20	7	19	29	29	16
Bourgoin-Jallieu	2 860	18	36	21	21	6	18	31	30	12
Roussillon	2 448	12	35	20	31	6	21	26	32	12

Source : Insee RP

## 4. Les aires de Toulouse et Montauban

L'aire d'étude de **Toulouse** compte outre le bassin de vie de Toulouse, composé du pôle toulousain et de la couronne toulousaine, 19 bassins de vie « périurbains ». Cette aire accueille 408 809 actifs en 1999, soit 36,2 % de plus qu'en 1982 et 414 128 emplois, soit 35,6 % de plus qu'en 1982.

### Taux de stabilité des actifs des bassins de vie autour de Toulouse et Montauban

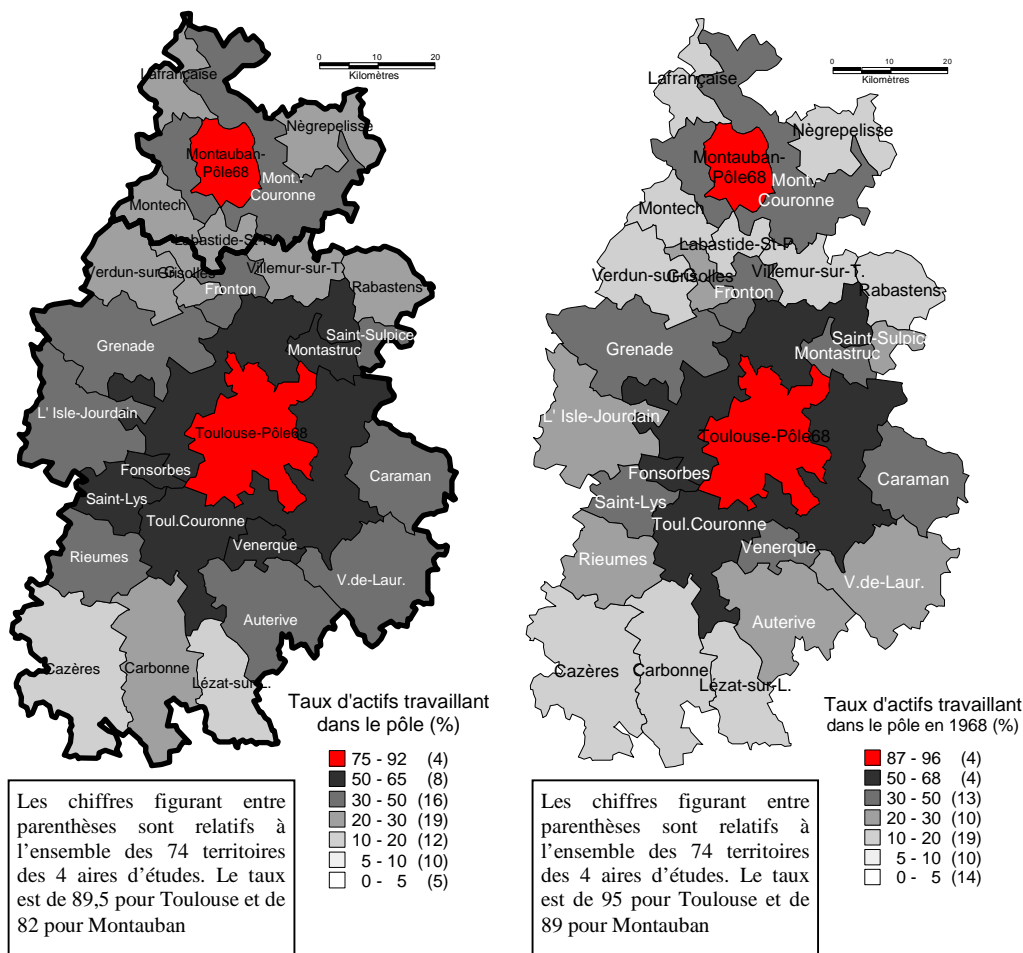


La stabilité des actifs a fortement diminué entre 1982 et 1999. Alors qu'en 1999 quinze des 19 bassins périurbains enregistraient un taux de stabilité supérieur à 50 %, ils ne sont plus que 3 à conserver au moins la moitié de leurs résidents actifs pour un emploi sur leur territoire : ce sont Lézat-sur-Lèze, Cazères et Villemur-sur-Tarn (avec 49,9 %, Carbonne n'en est pas loin cependant, cf. cartes 2.3 et 2.4). Ces bassins de vie sont, en toute logique, situés à la périphérie de l'aire d'étude. Les bassins de vie où le taux de stabilité est le plus faible (moins de 25 %, c'est-à-dire que 3 actifs sur 4 quittent leur bassin pour rejoindre leur lieu de travail) sont Fonsorbes, Montastruc-la-Conseillère et Venerque, situés, là encore en toute logique, en périphérie du bassin de vie de Toulouse. Même la couronne toulousaine est plus stable (30 %).

Les bassins où la baisse de la « stabilité » a été la plus marquée durant cette période de 17 années sont ceux de Grissoles (de 58 % à 33 %), Rabastens (67 % à 43 %), Villemur-sur-Tarn (de 78 % à 53 %) et L'Isle-Jourdain (de 70 % à 45 %). En revanche celui de Fonsorbes, qui semble avoir atteint un minimum, a peu varié selon ce critère (de 23,1 % à 21,5 %).

Quatre bassins de vie, soit une proportion quatre fois plus importante que dans l'aire lyonnaise, dépendent à plus de 50 % du pôle toulousain : ce sont les bassins déjà cités de Fonsorbes, Montastruc-la-Conseillère, Venerque et celui de Saint-Lys (cartes 2.1 et 2.2). Seul le premier était dans ce cas 17 ans plus tôt. C'est d'ailleurs le seul bassin à être plus dépendant du pôle toulousain que la couronne de ce pôle. Curieusement il est pourtant le seul bassin de vie périurbain à avoir diminué sa contribution (relative) à l'emploi toulousain (de 67,1 % à 64,9 %).

**Taux de dépendance des bassins de vie vis-à-vis des pôles toulousain et montalbanais (emploi) en 1999 et en 1982**



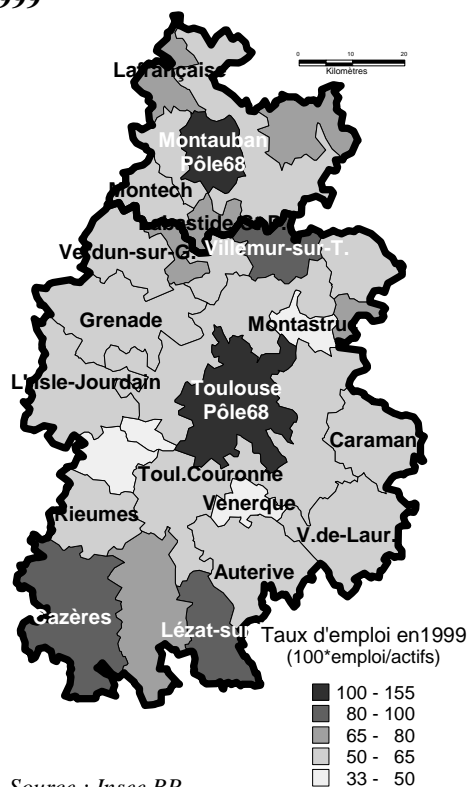
Source : Insee RP

Encore une grande différence avec l'environnement lyonnais, aucun bassin de vie périurbain n'a un taux d'emploi supérieur à 100 (cartes 2.5) et il n'y en a qu'un où ce taux dépasse 90 (Villemur-sur-Tarn, 94) : c'est le seul à faire office de pôle d'emploi, peut-être avec Lézat-sur-Lèze (86) et Cazères (86). Rappelons que pour 12 des 40 bassins de vie périurbains de l'aire lyonnaise, le taux d'emploi dépassait 90. A contrario le taux d'emploi du pôle toulousain (131) est sensiblement supérieur à celui de Lyon (117).

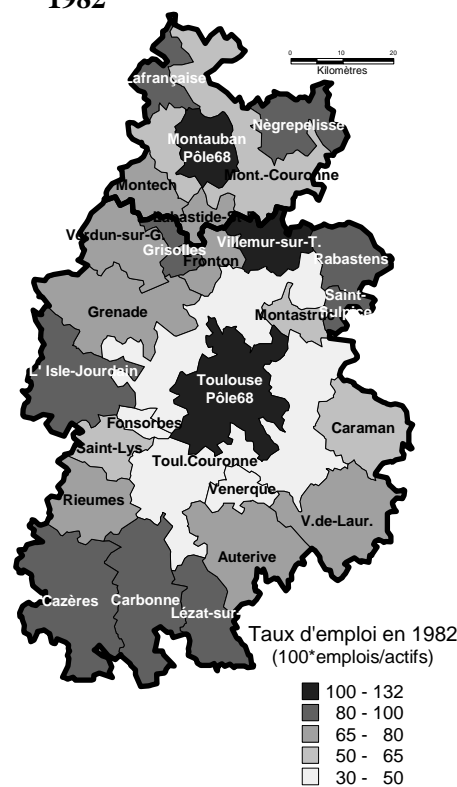
Le taux d'emploi s'est accru dans le pôle toulousain, dans sa couronne (de 49 à 54) et dans deux bassins périurbains (Lézat-sur-Lèze et Fonsorbes).

Taux d'emploi des bassins de vie autour de Toulouse et Montauban

1999



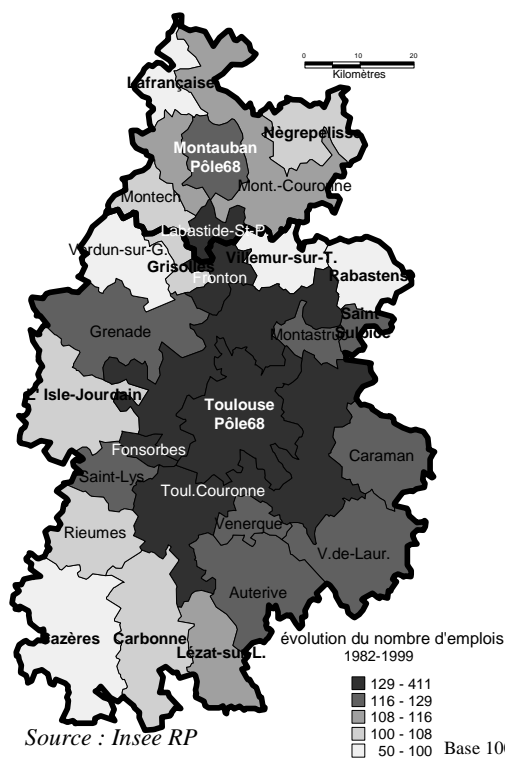
1982



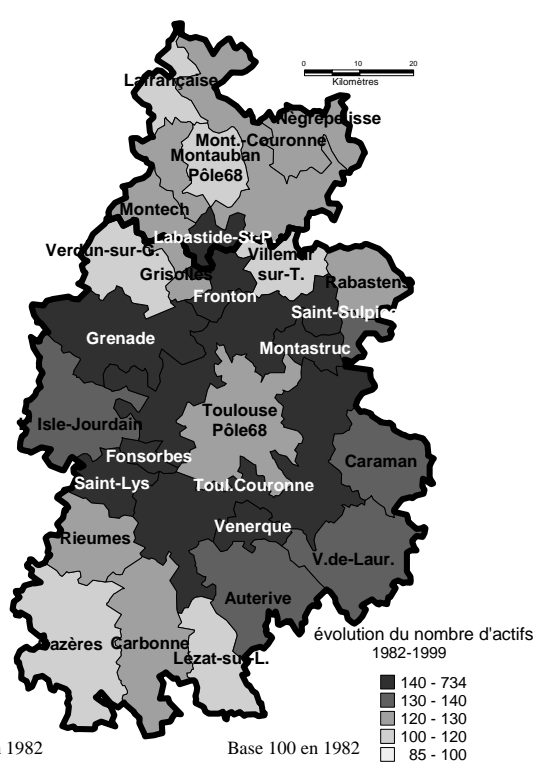
Source : Insee RP

Le nombre d'actifs a été stable à Cazères mais a crû partout ailleurs plus que dans le reste du pays. Il a plus que doublé dans le bassin de Fonsorbes et a crû particulièrement fort dans la couronne toulousaine (+ 77 %) à Montastruc-la-Conseillère et à Saint-Lys (+ 65 %).

Evolution des emplois et des actifs dans les bassins de vie autour de Toulouse et Montauban 1982-1999



Source : Insee RP



L'emploi a, lui, diminué dans quatre bassins de vie entre 1982 et 1999 : Cazères (- 14 %), Verdun-sur-Garonne (-12 %), Rabastens (- 5 %) et Villemur-sur-Tarn (- 3 %). Il a également moins crû que dans le reste du pays dans 3 autres bassins (Grisolles, Rieumes et L'Isle-Jourdain). A contrario la croissance de l'emploi a été particulièrement vive à Fonsorbes (+ 125 %) et dans la couronne toulousaine (+ 98 %).

L'aire d'étude de **Montauban** compte outre le bassin de vie de Montauban, composé du pôle montalbanais et de la couronne montalbanaise, 4 bassins de vie « périurbains ». Cette aire accueille 39 454 actifs en 1999, soit 13,1 % de plus qu'en 1982 et 40 433 emplois, soit 19,1 % de plus qu'en 1982.

Deux des 4 bassins de vie périurbains de Montauban ont un taux de stabilité égal à 50 % : ce sont Nègrepelisse et Lafrançaise alors qu'ils étaient tous dans ce cas en 1982 (même la couronne montalbanaise affichait un taux de stabilité de 52 %) ; ces taux ont baissé d'environ 20 points dans ces 4 bassins de vie en 17 ans, ce qui donne une idée de l'énorme mouvement dû désormais aux migrations quotidiennes.

Les actifs de la couronne montalbanaise dépendent à 45 % du pôle tandis que ce taux voisine les 25 % pour les 4 bassins périurbains (contre seulement 15 % dix-sept ans plus tôt). Malgré la proximité de la métropole régionale, les actifs dépendent encore assez peu du pôle toulousain : le maximum de 9,7 % est atteint à Labastide-Saint-Pierre, au plus proche de Toulouse.

Le taux d'emploi s'est fortement accru dans le pôle de Montauban (de 120 en 1982 à 144 en 1999 tandis qu'il a baissé partout ailleurs, compris entre 62 et 72 dans les bassins périurbains : aucun pôle secondaire donc et l'emploi a plutôt tendance à se concentrer lorsqu'on l'observe avec cette maille territoriale (cartes 2.5).

L'évolution du nombre d'actifs dépasse largement le chiffre national sauf à Montauban et à Lafrançaise (+ 3 % en 17 ans, cartes 2.6). L'évolution du nombre d'emplois est plus contrastée : assez forte à Montauban et dans sa couronne ainsi que dans le bassin de vie de Labastide-Saint-Pierre, elle est nulle à Nègrepelisse. L'emploi a même diminué de 11 % dans le bassin de Lafrançaise.

### **Analyse par catégorie socioprofessionnelle (Toulouse et Montauban 1999)**

Le pôle **toulousain** est caractérisé par une structure d'actifs stables de (21, 28, 29, 16), soit légèrement plus « riche » en cadres et professions intermédiaires que le pôle lyonnais. Il en est d'ailleurs de même pour les actifs stables des 2 couronnes : (11, 22, 31, 19) à Toulouse pour (7, 20, 30, 26) à Lyon.

Les actifs migrants de la couronne toulousaine et des bassins de Montastruc-la-Conseillère ou L'Isle-Jourdain vers le pôle toulousain ont une structure socio-professionnelle très voisine de celle des stables du pôle toulousain, toute en étant, comme dans le cas lyonnais, très différente de celle de leurs propres actifs stables.

La situation est contrastée dans l'aire toulousaine car les bassins de vie de Rieumes et Villemur-sur-Tarn « alimentent » plutôt le pôle toulousain en ouvriers.

La ville voisine de **Montauban** a une structure beaucoup moins technopolitaine que Toulouse. La structure des actifs stables du pôle est (10, 23, 37, 20), très marquée par une forte composante d'employés. La structure des actifs stables des 4 autres territoires de l'aire d'étude (3 bassins de vie et la couronne montal-

banaise) est particulièrement pauvre en cadres et professions intellectuelles supérieures, parmi les plus pauvres de tous les bassins des 4 aires d'études de ce rapport. Il en est de même pour les actifs qui vont travailler dans le pôle montalbanais (effectifs trop faible pour figurer dans le tableau avec nos critères) à l'exception notoire du bassin de vie de Lafrançaise dont la structure des migrants vers Montauban (16, 28, 33, 17) contraste avec celle de ses actifs stables (3, 11, 18, 22) : ici la part des agriculteurs est particulièrement élevée.

**Tableau 2 - Catégorie socioprofessionnelle des actifs des bassins qui travaillent dans le pôle lyonnais, et de ceux qui restent sur place (stables)**

Bassins de vie	Actifs travaillant dans le pôle					Actifs travaillant sur place				Contribution au pôle
	Nombre de migrants	Catégories socioprofessionnelles				Catégories socioprofessionnelles				
		3	4	5	6	3	4	5	6	
		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Fonsorbes	2 872	15	32	30	21	7	19	29	20	65
Toulouse_couronne	56 501	19	30	27	18	11	22	31	19	64
Montastruc-la-Conseillère	1 532	18	27	32	19	8	13	32	15	56
Venerque	2 000	13	31	28	21	8	22	31	10	54
Saint-Lys	2 032	14	32	29	23	6	17	35	15	54
Grenade	3 660	12	30	27	26	6	15	28	21	46
Caraman	1 508	17	27	26	22	9	16	28	18	44
Fronton	1 392	12	30	27	28	4	13	32	24	41
Rieumes	1 024	8	25	34	30	5	13	22	25	37
Saint-Sulpice	816	16	31	28	21	9	13	38	22	37
Auterive	2 232	13	27	29	28	4	14	31	24	37
L'Isle-Jourdain	1 852	19	33	25	18	7	14	28	22	35
Villefranche-de-Lauragais	1 928	17	30	27	23	6	15	32	22	35
Carbonne	1 764	11	30	30	26	5	15	32	21	29
Villemur-sur-Tarn	836	10	29	26	32	5	14	26	37	24
Cazères	924	12	26	31	27	4	14	27	28	18
<i>Montauban_couronne</i>	<i>4 764</i>	<i>8</i>	<i>25</i>	<i>36</i>	<i>26</i>	<i>3</i>	<i>10</i>	<i>25</i>	<i>22</i>	<i>45</i>

Source : Insee RP



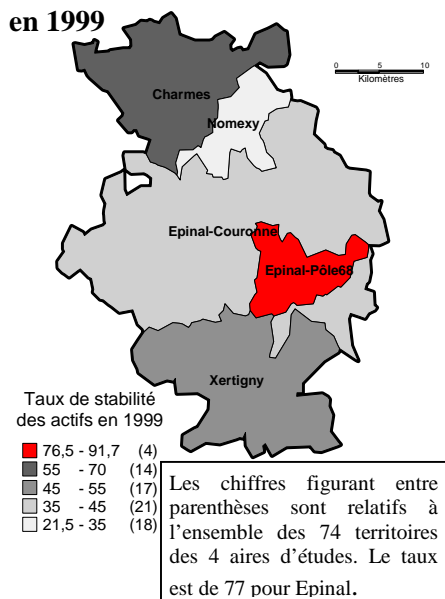
## 5. L'aire d'Épinal

L'aire d'étude d'Épinal compte outre le bassin de vie d'Épinal, composé du pôle spinalien et de la couronne spinalienne, 3 bassins de vie « périurbains ». Cette aire accueille 43 360 actifs en 1999, soit 1,4 % de moins qu'en 1982 et 45 731 emplois, soit 2,0 % de plus qu'en 1982.

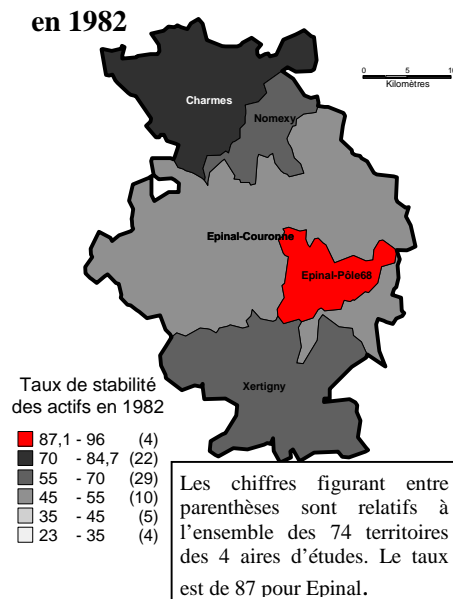
Seul le bassin de vie de Charmes dépasse encore 50 % en taux de stabilité, alors que c'était le cas de tous les territoires de l'aire d'étude, y compris de la couronne spinalienne en 1982. C'est à Nomexy où le changement a été le plus sensible : le taux de stabilité a chuté de 66 % en 1982 à 31 % en 1999 !

### Taux de stabilité des actifs des bassins de vie autour d'Épinal

en 1999



en 1982

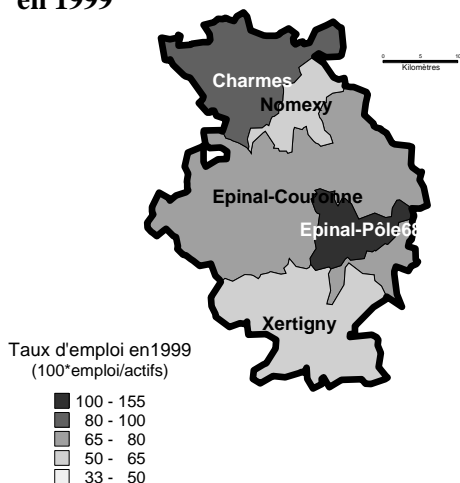


Source : Insee RP

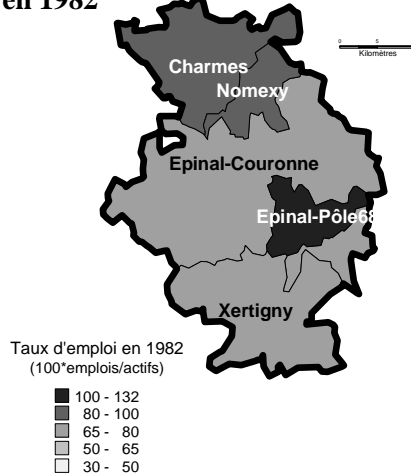
Le taux d'emploi est particulièrement important dans le pôle d'Épinal (155) mais faible partout ailleurs. Seul Charmes, avec un taux de 86, fait figure de petit pôle secondaire.

### Taux d'emploi des bassins de vie autour d'Épinal

en 1999



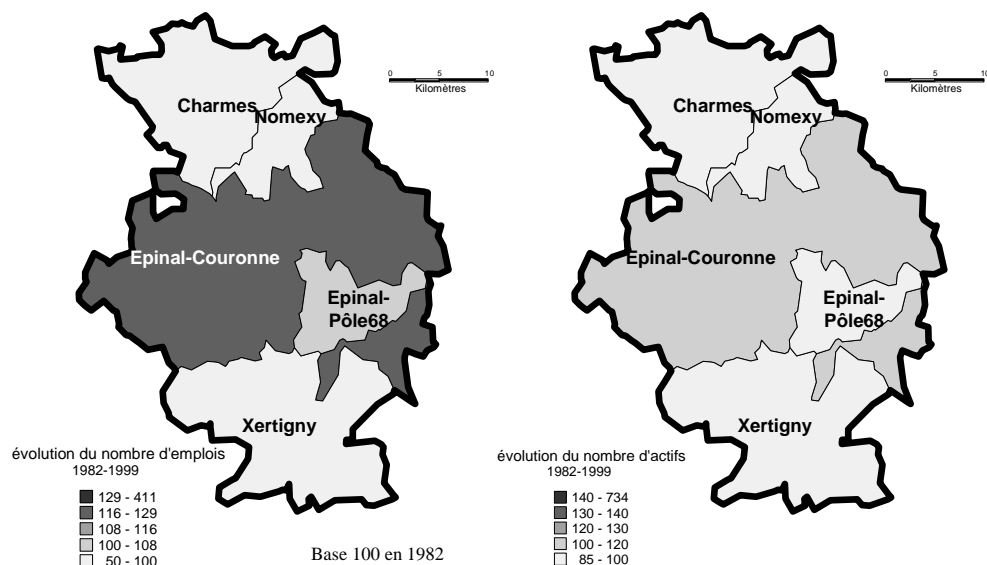
en 1982



Source : Insee RP

D'ailleurs les emplois ne se sont développés que dans le pôle et surtout dans la couronne spinalienne. Leur nombre a chuté de moitié à Nomexy.

### Evolution des emplois et des actifs dans les bassins de vie autour d'Épinal 1982-1999



Source : Insee RP

### Analyse par catégorie socioprofessionnelle (1999)

Le pôle **spinalien** est caractérisé par une structure d'actifs stables de (13, 24, 37, 20), c'est-à-dire une forte proportion d'employés, alors que sa couronne est plutôt ouvrière (5, 17, 24, 36) tout en dirigeant un nombre important de professions intermédiaires et employés vers le pôle.

Comme partout ailleurs le bassin périurbain de Xertigny fournit le pôle spinalien avec des actifs ayant une structure plus qualifiée que celle des actifs restant travailler sur place. Mais elle reste cependant relativement peu qualifiée (10, 25, 38, 24). Il en est de même pour Nomexy (10, 24, 24, 38), aux effectifs plus faibles.

Bassins de vie	Actifs travaillant dans le pôle				Actifs travaillant sur place				Contribution au pôle (%)	
	Nombre de migrants	Catégories socioprofessionnelles				Catégories socioprofessionnelles				
		3	4	5	6	3	4	5		6
		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
Fonsorbes	6 573	11	28	35	23	5	17	24	36	43
Toulouse_couronne	976	10	25	38	24	4	12	20	42	25

Source : Insee RP

## Conclusion

L'analyse des migrations domicile-travail entre les bassins de vie sous influence d'un pôle et ce pôle fait apparaître à la fois des points de convergence et des points de divergence, que ce soit entre aires d'études ou entre bassins de vie d'une même aire.

### Points communs

- Les taux d'emploi des pôles, naturellement plus élevés qu'en périphérie, croissent à la fois au cours du temps et lorsque la taille du pôle diminue.
- Les taux de stabilité des actifs sont élevés dans les pôles et cela d'autant plus que le pôle est de grande taille, mais ils ont diminué entre 1982 et 1999.

### Points d'opposition

- Les aires étudiées ne se ressemblent pas et ce n'est pas une raison de taille. En effet, à Lyon, les pôles secondaires sont bien plus nombreux qu'à Toulouse alors que les tailles sont voisines et qu'il s'agit de deux aires dynamiques sur les plans démographique et économique.
- Au sein d'une même aire les bassins de vie ne se comportent pas tous de la même façon vis-à-vis du pôle, à la fois dans leur dépendance/autonomie à son encontre, mais également dans la structure des actifs qu'ils lui adressent.

Ces points d'opposition font bien voir l'intérêt de réaliser des études quasi-monographiques qu'il serait encore utile d'affiner, en étudiant l'histoire industrielle des pôles et des bassins de vie périphériques. Cela permettrait par exemple de comprendre pourquoi certains bassins de vie adressent dans le pôle une structure d'actifs plus riche en ouvriers que celle restant travailler dans le bassin.

## ANNEXES

**ANNEXE 1****Les différents profils de dynamique démographique par classe**

Evolutions sur 4 périodes : 1962-1975, 1975-1982, 1982-1990, 1990-1999

CLASSE	PROFILS
<b>1</b> <b>Dynamique assez forte et régulière</b>	++++ ++++= ==+++ ++=+ ==++ +=++ +=+= -+++ =+=+
<b>2</b> <b>Dynamique irrégulière ou modérée</b>	==== ++== +-== ==-- +=+= -=+= ==+= ==+= ---- ==-- +=== =+=- -+=-
<b>3</b> <b>Croissance plus ou moins récente</b>	--++ ++-+ +=-+ ==-+ ==-+ +--+ ==-+ -+=+ ==-+ +--+ ==-+ ---+ ==-+ +--+ ==-+ ==-+ ==-+
<b>4</b> <b>Déclin confirmé</b>	---- +--- --+ -== -== +-=- ---= ---= ---= +== -== ==- ==- -+- -=- ==-=-
<b>5</b> <b>Déclin récent</b>	+++ ++-- +== =+-- =++ ++=- =+= +=+-
<b>9</b> <b>Incertain</b>	=-+- -++ +-=- +-=- ==+- ++=- +=== -+= =++ +-+ +==- --+= =+- +++= -++ --== ==+=

Source : Insee, RP1999

Rapport de l'INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la DATAR - Juillet 2003

**ANNEXE 2****Quel territoire pour étudier le « périurbain » ?**

Problématiques et territoires sur lesquels elles sont pertinentes sont intimement liés. La délimitation d'un territoire correspondant « à peu près » à ce que les uns ou les autres, chercheurs ou opérationnels, ont en tête pour leurs problématiques diverses n'a rien d'évident et il est clair qu'aucune délimitation n'obtiendra jamais un plébiscite. On va néanmoins chercher à définir le champ territorial « périurbain » en partant du périmètre extérieur pour lequel un consensus semble s'être dégagé lors de la réunion du groupe de travail du 12 octobre 2006.

Il faut d'ailleurs rappeler qu'il n'existe aucune définition officielle du périurbain, comme il n'en existe aucune pour la « ville » ou pour le « rural ». Si, dans la nomenclature du Zonage en aires urbaines (ZAU), le pôle urbain (agglomération comportant au moins 5 000 emplois et non attiré lui-même à 40 % - en terme de migrations domicile-travail - par un autre pôle) tend à se généraliser comme périmètre d'étude pour la ville<sup>17</sup>, la définition du rural<sup>18</sup> par le même ZAU n'est en rien opérationnelle pour l'analyse du rural comme l'a souligné le groupe interministériel qui a remis un rapport sur la structuration de l'espace rural à la Datar en 2003. On peut considérer de même que circonscrire l'étude du « périurbain » aux communes périurbaines du ZAU (i.e. couronnes périurbaines et communes multipolarisées) n'est pas optimal. Et cela dans la mesure où, par exemple, rien ne distingue fondamentalement les banlieues récentes (en particulier dans leur extension depuis 1968) des couronnes périurbaines de 1999, si ce n'est le prix du foncier, et ses conséquences sur la population. Les communes multipolarisées, pour intéressantes qu'elles soient, présentent le défaut de ne pas être affectées à un pôle particulier : on gardera cependant l'information sur cette caractéristique ; et l'approche proposée permettra d'étudier les dépendances multiples.

Le périmètre extérieur d'étude proposé consiste pour chaque aire d'étude<sup>19</sup> en la réunion des bassins de vie dont le pôle est intérieur au périmètre d'une aire d'attraction par l'emploi<sup>20</sup> à 25 % d'un pôle urbain. Cette aire, qui a été livrée au CERTU lors d'une précédente commande, est construite sur le principe de l'aire urbaine mais avec un taux d'attraction de 25 % au lieu de 40 %. Les aires d'attraction à 25 % peuvent donc inclure un ou plusieurs pôles urbains dans la mesure où un pôle urbain peut être attiré entre 25 et 40 % par un autre. Par commodité on désignera par pôle urbain le pôle urbain majeur de l'aire d'attraction à 25 %. Cette aire présente l'avantage d'être construite sur le principe de l'aire urbaine et de correspondre vraisemblablement grosso modo, comme cela a été mentionné par l'étude précitée, à l'aire urbaine qui serait définie à la fin de la première décennie du 21<sup>ème</sup> siècle (avec le taux de 40 %) : ceci se fonde sur une prospective, basée sur la poursuite de tendances antérieures que rien n'infirme.

Les aires d'attraction à 25 % peuvent inclure également plusieurs pôles urbains de 1968 : c'est ce que nous intéressera dans cette étude.

<sup>17</sup> Ceci est d'ailleurs très discutable

<sup>18</sup> Cette définition est cependant « meilleure » que la traditionnelle opposition « communes rurales », / « communes urbaines » au sens de l'Insee

<sup>19</sup> On verra qu'il y a 19 aires d'études retenues

<sup>20</sup> On a désigné parfois cette aire par aire d'influence mais il nous semble désormais préférable de lui préférer l'expression « aire d'attraction ».

Les bassins de vie dont il sera question ici sont ceux définis par l'INSEE à l'occasion des travaux précités sur la structuration du rural (travaux pour le CIADT) : la France métropolitaine est partitionnée en 1 916 bassins de vie, dont 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes et 171 bassins de vie des grandes agglomérations.

La zone délimitée par ce périmètre extérieur d'étude est en général sensiblement plus vaste que l'aire urbaine du pôle urbain majeur. Néanmoins, localement, il se peut que certaines communes de l'aire urbaine en soient absentes, ce qui n'est pas gênant puisqu'on privilégie l'approche par bassins de vie.

Le tableau suivant fournit quelques données sur aires urbaines, pôles urbains et aires d'attraction à 25 % pour les 19 aires d'étude.

Numéro de l'aire urbaine en 1999	Libellé de l'aire urbaine	Population de l'aire urbaine (psdc99)	Nombre de communes de l'aire urbaine	Code UU99 du pôle urbain	Population du pôle urbain en 1999 (psdc)	Nombre de communes du pôle urbain en 1999	Population de l'aire d'attraction à 25 % (1999)
002	LYON	1 648 216	296	00757	1 348 832	102	2 125 845
003	MARSEILLE - AIX EN PROVENCE	1 516 340	82	00758	1 349 772	38	1 754 953
005	TOULOUSE	964 797	342	31701	761 090	72	1 023 804
007	BORDEAUX	925 253	191	33701	753 931	51	1 058 746
008	NANTES	711 120	82	44701	544 932	20	811 798
012	RENNES	521 188	140	35701	272 263	10	606 040
013	ROUEN	518 316	189	76702	389 862	31	571 240
016	METZ	429 588	237	00754	322 526	47	444 979
021	CAEN	370 851	240	14601	199 490	18	415 681
024	DIJON	326 631	214	21701	236 953	15	
037	BESANCON	222 381	234	25602	134 376	11	240 291
038	NIMES	221 455	46	30601	148 889	6	286 165
048	LA ROCHELLE	171 214	51	17601	116 157	8	185 511
051	ANGOULEME	153 781	80	16601	103 746	16	197 343
072	ROANNE	104 892	47	42501	80 272	13	134 890
080	LA ROCHE SUR YON	98 179	25	85402	49 292	1	127 441
082	AGEN	94 659	56	47501	69 488	14	106 511
086	EPINAL	89 544	63	88501	62 504	11	123 817
103	MONTAUBAN	75 158	22	82501	56 734	5	106 580

Source : Insee RP

Une fois le périmètre extérieur défini, il faut donner un sens territorial au terme « périurbain ». Il est alors naturellement souhaitable de retirer au territoire ainsi délimité celui de nature « urbaine ». Nous proposons de retirer systématiquement les pôles urbains dans leur composition communale de 1968, qui constituent les noyaux urbains denses : on considère donc la réunion précitée des bassins de vie privée de la zone dense historique.

Démarche suivie

Dans un premiers temps, on avait songé à limiter l'urbain aux pôles urbains majeurs en y apportant toutefois des modifications ponctuelles.

- Le pôle urbain de 1968 d'Aix-en-Provence (aire d'étude de Marseille-Aix-en-Provence) constitue de toute évidence une ville. Ce pôle étant relativement autonome par rapport à Marseille ne peut être considéré comme faisant partie du périurbain ; il est par ailleurs partie intégrante de l'agglomération depuis 1982.
- On a également retenu le pôle urbain de 1968 d'Hagondange-Briey (plus de 100 000 habitants tant en 1968 qu'en 1999).

Mais, de proche en proche, la frontière entre ce qui devait relever de l'urbain d'une part et du périurbain d'autre part apparaissait délicate à fixer. Par souci de cohérence on propose de considérer comme territoires urbains la totalité des 33 pôles urbains de 1968 inclus dans les 19 aires d'études préalablement délimitées. Le tableau suivant en présente quelques caractéristiques (il est ordonné par population décroissante de l'aire urbaine de 1968, repérée par un numéro d'ordre).

Numéro aire en 1968	Nombre de communes du pôle en 1968	Population du pôle en 1968 (territoire de 1968)	Superficie du pôle de 1968 (Hectares)	Population du pôle en 1999 (territoire de 1968)	Densité du pôle en 1968 (hab./km <sup>2</sup> )	Densité du pôle en 1999 (hab./km <sup>2</sup> )	Libellé du pôle en 1968
002	64	1 074 823	61 509	1 225 719	1747	1 993	Lyon
003	11	964 412	54 717	936 417	1763	1 711	Marseille
005	27	555 152	61 450	670 807	903	1 092	Bordeaux
006	29	439 764	37 082	614 875	1186	1 658	Toulouse
007	14	393 627	33 441	487 255	1177	1 457	Nantes
010	29	369 794	24 705	384 960	1497	1 558	Rouen
023	9	183 989	11 379	210 570	1617	1 851	Dijon
024	4	192 782	10 634	234 948	1813	2 209	Rennes
027	14	152 332	11 079	193 977	1375	1 751	Caen
028	17	166 354	13 193	198 786	1261	1 507	Metz
036	22	134 768	16 803	110 318	802	657	Hagondange-Briey
041	4	116 197	8 191	123 098	1419	1 503	Besançon
042	2	124 854	18 010	138 298	693	768	Nîmes
054	12	92 142	14 005	96 520	658	689	Angoulême
056	5	87 484	6 733	100 269	1299	1 489	La Rochelle
058	1	89 566	18 608	134 222	481	721	Aix-en-Provence
064	7	77 926	9 888	70 753	788	716	Roanne
090	8	53 082	13 184	59 087	403	448	Agen
103	3	48 806	11 455	71 554	426	625	Martigues
104	4	47 838	7 782	47 239	615	607	Epinal
107	1	45 872	13 517	51 855	339	384	Montauban
135	7	36 458	6 353	54 944	574	865	Villefranche-sur-S.
136	7	36 068	7 142	43 027	505	602	Vienne
137	1	36 067	8 752	49 262	412	563	La Roche-sur-Yon
144	2	34 227	8 941	45 709	383	511	Salon-de-Provence
146	5	33 283	5 590	35 553	595	636	Givors

151	4	32 640	7 311	86 789	446	1 187	Marignane
189	5	24 533	6 283	31 327	390	499	Bourgoin-Jallieu
225	5	19 676	5 152	23 789	382	462	Roussillon
255	3	15 849	3 434	20 757	462	604	Barentin
263	2	15 042	4 715	23 752	319	504	Gardanne
304	4	11 641	3 272	21 221	356	649	Charvieu-Chav.
305	1	11 588	4 364	13 415	266	307	Berre-l'Etang

Source : Insee RP

Parmi les 33 pôles urbains de 1968 inclus dans le périmètre défini ci-dessus, 19 sont des pôles urbains majeurs et 14 sont des pôles urbains secondaires, concentrés essentiellement dans les aires d'étude de Marseille et de Lyon. A savoir :

- dans l'aire d'étude de Marseille : Aix-en-Provence, Martigues, Salon de Provence, Marignane, Gardanne et Berre l'Etang ;
- dans l'aire d'étude de Lyon : Villefranche-sur-Saône, Vienne, Givors, Bourgoin-Jallieu, Roussillon et Charvieu-Chavagneux ;
- dans l'aire d'étude de Metz : Hagondange-Briey ;
- dans l'aire d'étude de Rouen : Barentin.

Parmi les pôles urbains secondaires, seul celui de Berre l'Etang possède une densité qui apparaît faible, sans être pour autant très éloignée de celle de Montauban (pôle majeur).

Le territoire « périurbain » ainsi défini serait donc pour chaque aire d'étude constitué :

- du bassin de vie<sup>21</sup> central dont on retire les communes des pôles urbains dans leur délimitation de 1968. Pour l'aire d'étude de Lyon, on retire au bassin de vie de Lyon les communes des pôles urbains 1968 de Lyon et de Givors.
- de bassins de vie de grandes agglomérations dont on retire l'unique pôle urbain de 1968. Par exemple, pour l'aire d'étude de Lyon, on retire au bassin de vie de Villefranche-sur-Saône les communes du pôle urbain de 1968 de Villefranche-sur-Saône. Hors du bassin de vie central il n'y a en effet qu'un seul pôle urbain de 1968 par bassin de vie pour les 19 aires d'étude.
- de bassins de vie des bourgs et petites villes entiers. Pour l'aire d'étude de Lyon, on peut citer les bassins d'Ambérieu-en-Bugey ou de Villars-les-Dombes.
- de bassins de vie des bourgs et petites villes privés des communes du pôle urbain correspondant. Pour l'aire d'étude de Lyon on retire par exemple au bassin de vie de Roussillon les communes du pôle urbain de 1968 de Roussillon.

Ce périmètre d'étude sera utilisé de manière préférentielle pour les études réalisées dans le cadre du groupe de travail, de façon à ce que ces études possèdent une certaine cohérence territoriale. Rien n'interdit cependant d'amender localement ce territoire proposé dans la mesure où un autre territoire apparaît plus pertinent.

<sup>21</sup> de grande agglomération puisqu'on ne s'intéresse qu'à celles-ci.



## Bibliographie

Aguilera A., Mignot D. - « Polycentrisme et mobilité domicile-travail », 39ème colloque l'ASRDLF, Lyon, sept 2003.

[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/09/86/66/PDF/ASRDLF\\_2003.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/09/86/66/PDF/ASRDLF_2003.pdf)

Aguilera A. et alii - « Formes de la croissance urbaine et mobilités : une comparaison Lille – Lyon – Marseille », rapport intermédiaire 1.

[http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/formes\\_de\\_la\\_croissance\\_urbaine\\_et\\_mobilite-rapport\\_cle6acc51.pdf](http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/formes_de_la_croissance_urbaine_et_mobilite-rapport_cle6acc51.pdf)

Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G. - « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation » Insee première 1129, mars 2007, Insee.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1129/ip1129.pdf>

Gadais M. et alii - « Quelle est la mobilité quotidienne des personnes dans les agglomérations ? - Approche de la question et propositions d'indicateurs », CERTU, Juin 2004.

<http://lara.inist.fr/bitstream/2332/891/4/mobquotpers.pdf>

Gadais M., Genay V., Quéré G. - « Quelle que soit leur catégorie sociale, les actifs de l'aire urbaine lyonnaise habitent à une distance comparable de leur lieu de travail », La lettre, Insee-Rhône-Alpes, n° 74 mai 2007, Insee.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/rhone-alpes/rfc/docs/LA74.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/rfc/docs/LA74.pdf)

Insee - Economie et statistique n° 402, novembre 2007, avec trois articles :

- Julien Philippe - « La France en 1 916 bassins de vie »

- Hilal Mohamed - « Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes »

- Blanc M., Schmitt B., Ambiaud E. - « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes »

[http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect\\_som.asp?coll=2&paru=1&avis=1&pres=1](http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect_som.asp?coll=2&paru=1&avis=1&pres=1)

Mignot D., Aguilera A., Bloye D. - « Permanence des formes de la métropolisation et de l'étalement urbain », rapport commandé par l'ADEME.

<http://www.let.fr/uk/docs/rapdef.pdf>

Tagnani Stéphane - « Déplacements domicile-travail et marché du travail en région Centre », Insee-Centre info n° 117, février 2003, Insee.

[http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo\\_otherfiles\\_gest\\_loca/docs\\_som/centredeplacement.pdf](http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo_otherfiles_gest_loca/docs_som/centredeplacement.pdf)

© ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire  
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).  
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Impression :  
Achévé d'imprimer :  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2008  
ISSN : 1263-2570  
ISRN : Certu/RE--08-20--FR

Certu  
9, rue Juliette-Récamier  
69456 Lyon cedex 06  
☎ (+33) (0) 4 72 74 59 59  
Internet [www.certu.fr](http://www.certu.fr)

# IDC

# Certu

Initiatives développement  
conseils  
343, Bd Romain Roland  
13009 Marseille  
téléphone: 04 91 74 77 04  
télécopie: 04 91 74 77 26  
Mél: [idc.paca@wanadoo.fr](mailto:idc.paca@wanadoo.fr)

centre d'Études  
sur les réseaux  
les transports  
l'urbanisme  
et les constructions  
publiques  
9, rue Juliette Récamier  
69456 Lyon Cedex 06  
téléphone: 04 72 74 58 00  
télécopie: 04 72 74 59 00  
[www.certu.fr](http://www.certu.fr)

## Certu

*Service technique placé sous l'autorité  
du ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,  
le Certu (centre d'Études sur les réseaux,  
les transports, l'urbanisme et les constructions publiques)  
a pour mission de contribuer au développement  
des connaissances et des savoir-faire et à leur diffusion  
dans tous les domaines liés aux questions urbaines.  
Partenaire des collectivités locales  
et des professionnels publics et privés,  
il est le lieu de référence où se développent  
les professionnalismes au service de la cité.*

ISSN 1263-2570  
ISRN Certu/RE--08-20--FR